



An Agency of the Government of Ontario
Une Agence du Gouvernement d'Ontario

2021/22 ANNUAL REPORT RAPPORT ANNUEL

ANNUAL REPORT 2021 – 2022
METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

RAPPORT ANNUEL 2021 – 2022
SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DU TORONTO MÉTROPOLITAIN

TABLE OF CONTENTS

TABLE DES MATIÈRES

Board of Directors	1
Message from the Chair and the President & CEO	2 – 3
Mandate	6
Vision & Values	8
Organizational Chart	10
Corporate Goals	12 – 15
Operating Statistics 1984 - 2022	22
Occupancy 2021/2022	23
Statistical Highlights	24
Economic Impact	25
Events Summary	26
Disclosure of Remuneration	27
Financial Statements	29 – 52

Conseil d'administration	1
Message du président du conseil d'administration et du président et chef de la direction	4 – 5
Mandat	7
Vision et valeurs	9
Organigramme	11
Objectifs organisationnels	16 – 19
Statistiques d'exploitation 1984 - 2022	22
Occupation 2021/2022	23
Statistiques importantes	24
Impact économique	25
Sommaire des événements	26
Divulgence de la rémunération	27
États Financiers	53 – 80

BOARD OF DIRECTORS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jan Dymond, Member/Appointed Chair / Membre et président du conseil d'administration

APRIL 20, 2020 – APRIL 19, 2023
DU 20 AVRIL 2020 AU 19 AVRIL 2023
APPOINTED CHAIR – JULY 23, 2020 – APRIL 19, 2023
DU 23 JUILLET 2020 AU 19 AVRIL 2023

Lorenz Hassenstein, President & CEO / Président et chef de la Direction

FEBRUARY 18, 2022 – FEBRUARY 17, 2023
DU 18 FÉVRIER 2022 AU 17 FÉVRIER 2023

Scott Beck, Member / Membre

JANUARY 29, 2020 – JULY 16, 2022
DU 29 JANVIER 2020 AU 16 JUILLET 2022

Mark A. Beckles, Member / Membre

JULY 30, 2020 – JULY 29, 2023
DU 30 JUILLET 2020 AU 29 JUILLET 2023

Maureen Harquail, Member / Membre

OCTOBER 22, 2020 – OCTOBER 21, 2023
DU 22 OCTOBRE 2020 AU 21 OCTOBRE 2023

Nicole Holland, Member / Membre

JULY 18, 2019 – JULY 16, 2022
DU 18 JUILLET, 2019 AU 16 JUILLET, 2022

Robert Hunter, Member / Membre

MAY 2, 2022 – MAY 1, 2025
DU 2 MAI 2022 2016 AU 1 MAI 2025

Gina Saccoccio Brannan, Member / Membre

NOVEMBER 4, 2021 – NOVEMBER 3, 2024
DU 4 NOVEMBRE 2021 AU 3 NOVEMBRE 2024

Catherine Milne, Member / Membre

NOVEMBER 15, 2017 – JULY 29, 2021
DU 15 NOVEMBRE 2017 AU 29 JUILLET 2021

Justin Mooney, Member / Membre

JANUARY 7, 2021 – JANUARY 6, 2024
DU 7 JANVIER 2021 AU 6 JANVIER 2024

Linda Montgomery, Member / Membre

AUGUST 13, 2020 – AUGUST 12, 2023
DU 13 AOÛT 2020 AU 12 AOÛT 2023

Beth Potter, Member / Membre

JUNE 4, 2020 – JUNE 3, 2023
DU 4 JUIN 2020 AU 3 JUIN 2023

Stephen Smith, Member / Membre

SEPTEMBER 22, 2011 – JULY 16, 2022
DU 22 SEPTEMBRE 2011 AU 16 JUILLET 2022

James Villeneuve, Member / Membre

JULY 23, 2020 – JULY 22, 2023
DU 23 JUILLET 2020 AU 22 JUILLET 2023

MESSAGE FROM THE CHAIR AND THE PRESIDENT & CEO

On behalf of the Board of Directors and the management team, we hereby submit our annual report on the Metro Toronto Convention Centre's operating results for the fiscal year ended March 31, 2022.

While our team at MTCC has remained ready to serve at a moment's notice to welcome visitors once again to our convention facility, the pandemic with its attendant restrictions on large gatherings prevented us once again from hosting conventions and meetings. Last year, therefore, was another year of "waiting on hold" for life to get back to normal.

Naturally, this period of limited commercial activity is reflected in our Income Statement for the year. We generated less than \$3 million from facilities rental and just under \$1.5 million from Food & Beverage sales. The most notable use of our space last year was hosting one of the City of Toronto's largest COVID vaccination clinics, which provided vaccine to as many as 2,500 people per day last year. Our other major line of business, the parking garage, was busier than expected, generating revenues of nearly \$5.9 million (against a budget of \$4.5 million) – and more than double the previous year's performance.

As stewards of the facility, we continued to incur expenses to keep our buildings and facilities in good repair, and to ensure we continued to meet our health and safety obligations. We benefitted from having access to \$23.8 million in Emergency Stabilization Funding ("ESF") from the provincial government, which helped us to meet our obligations. All non-essential Capital spending was postponed during the year in keeping with the terms of the ESF Transfer Payment Agreement.

By its nature, the meeting & conventions business tends to have long lead times; typically, our sales team's activity is mostly focused on securing business for future years – often many years out. As a result, MTCC's prospects for future business continue to be very good. In addition, however, thanks to the efforts of our sales team over the past year, we managed to convert much of the business that had been scheduled for the past two years into new commitments for Fiscal 2023 and beyond.

We remain confident, based on the business commitments already on the books for Fiscal 2023 and beyond, that revenue levels will return to normal as the industry continues to recover.

Management used the pause in commercial activity to continue our examination of ways to improve the convention centre's competitiveness both as the buildings age and as new approaches to meetings and conventions take hold. Technology, in particular, will continue to play an ever-more-important role in meeting our customers' needs. Ultimately, though – and as we have long recognized – it is our people at MTCC who provide our competitive edge. The pandemic dealt a blow to most businesses in the hospitality industry, MTCC included. We have an experienced and loyal workforce, but most of our employees had to be laid off during the months of COVID restrictions. And once those restrictions were gradually lifted, we faced the same situation as most in our industry, with many unionized employees having chosen to take severance packages and retire, and many others simply opting to leave the industry altogether. Attracting and retaining good talent will continue to be a challenge as we rebuild our business volumes.

As part of our arrangement with the Province of Ontario, our sole shareholder, the Convention Centre pays an annual "dividend" (or distribution payment) to the province which is never less than \$2.5 million. With this most recent payment, the accumulated distributions to the province since the arrangement was put in place 19 years ago is \$107 million.

We acknowledge that it has been another challenging year for all of us at MTCC, but as most restrictions are hopefully behind us, we can already see that 2022-23 is going to be much improved from the past two years. With a sense of optimism, all of us are looking forward to welcoming visitors back to our facility, and once again being able to Help Our Customers Create Successful Events.

MESSAGE FROM THE CHAIR AND THE PRESIDENT & CEO

Thank you.



Jan Dymond
Chair, Board of Directors



Lorenz Hassenstein
President & CEO

Au nom du conseil d'administration et de l'équipe de gestion, nous vous présentons dans ce document le rapport annuel des résultats d'exploitation du Palais des congrès du Toronto métropolitain (PCTM) pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2022.

Bien que l'équipe du PCTM se soit assurée d'être prête à recevoir à nouveau des visiteurs dans ses installations à tout moment, la pandémie, compte tenu des restrictions sur les grands rassemblements qui y étaient associées, l'a encore une fois empêchée d'organiser des congrès et des réunions. Par conséquent, la dernière année en a été une autre d'attente d'un retour à la vie normale.

Naturellement, cette période d'activité commerciale limitée se reflète dans les résultats de l'exercice. Nous avons généré moins de trois millions de dollars avec la location de nos installations et un peu moins de 1,5 million de dollars avec la vente de boissons et de nourriture. L'utilisation la plus notable de notre espace l'an dernier a été le résultat de l'une des plus importantes cliniques de vaccination contre la COVID-19 de la ville de Toronto, qui pouvait fournir des vaccins à un maximum 2500 personnes par jour. Notre autre secteur d'activité principal, le garage, a été plus occupé que prévu, générant des revenus de près de 5,9 millions de dollars (alors que le budget était de 4,5 millions de dollars), soit plus du double des résultats de l'année précédente.

En tant que gestionnaires du PCTM, nous avons continué d'engager des dépenses pour maintenir nos bâtiments et nos installations en bon état et pour nous assurer de continuer de respecter nos obligations en matière de santé et de sécurité. Nous avons obtenu 23,8 millions du fonds de stabilisation d'urgence (FSU) du gouvernement provincial, ce qui nous a aidés à remplir nos obligations. Toutes les dépenses en immobilisations non essentielles ont été reportées au cours de l'exercice, conformément aux modalités de l'accord de paiement de transfert des FSU.

Étant donné leur nature, les entreprises qui organisent des réunions et des congrès ont

tendance à avoir de longs délais d'exécution. En général, les activités de notre équipe des ventes se concentrent principalement sur l'obtention d'affaires pour les années à venir, souvent sur une période pluriannuelle. Par conséquent, les perspectives d'affaires du PCTM sont toujours prometteuses. En outre, grâce aux efforts de notre équipe de vente au cours de la dernière année, nous avons réussi à transformer une grande partie des activités prévues au cours des deux dernières années en nouveaux engagements pour l'exercice 2023 et au-delà. Compte tenu des engagements pris pour l'exercice 2023 et au-delà, nous avons la conviction que les revenus reviendront à la normale à mesure que se poursuivra la relance de l'industrie.

La direction a utilisé la pause dans ses activités commerciales pour continuer d'examiner des moyens d'améliorer la compétitivité du PCTM alors que les bâtiments prennent de l'âge et que s'implantent de nouvelles approches pour la tenue de réunions et de congrès. En particulier, la technologie continuera de jouer un rôle de plus en plus important pour répondre aux besoins de notre clientèle. En fin de compte, cependant – et comme nous le reconnaissons depuis longtemps – ce sont les employés du PCTM qui lui donnent un avantage concurrentiel. La pandémie a porté un dur coup à la plupart des sociétés œuvrant au sein de l'industrie du tourisme d'accueil, y compris au PCTM. Nous avons un effectif chevronné et loyal, mais la plupart de nos employés ont dû être mis à pied pendant les mois de restrictions liées à la COVID-19. À mesure que ces restrictions ont été levées, nous avons été confrontés à la même situation que la plupart des acteurs de notre secteur, de nombreux employés syndiqués ayant choisi de prendre des indemnités de départ et de partir à la retraite, d'autres ayant simplement choisi de quitter l'industrie. Attirer et conserver de bons talents sera toujours un défi alors que nous retournons au volume des activités qui prévalait avant la pandémie.

Dans le cadre de notre entente avec la province de l'Ontario, qui constitue notre seul actionnaire, le PCTM verse un « dividende » annuel (ou distribution) à la province qui n'est jamais inférieur à 2,5 millions de dollars. En tenant compte du plus récent paiement, les distributions

versées à la province depuis la conclusion de l'entente, il y a 19 ans, sont de 107 millions de dollars.

Nous reconnaissons que cette année a encore une fois été difficile pour nous tous au PCTM, mais comme la plupart des restrictions sont, espérons-le, de l'histoire ancienne, nous constatons déjà que l'exercice 2022-2023 sera beaucoup mieux que les deux exercices antérieurs. Habités d'un sentiment d'optimisme, nous sommes tous impatients d'accueillir à nouveau des visiteurs dans nos installations et, une fois de plus, de pouvoir aider nos clients à créer des événements couronnés de succès.

Merci.



Jan Dymond
Président du conseil d'administration



Lorenz Hassenstein
Président-directeur général

MANDATE

The Corporation is governed by the Metropolitan Toronto Convention Centre Corporation Act and is 100% owned by the Province of Ontario. The Metro Toronto Convention Centre (MTCC) is a Provincial Agency and an Operational Enterprise with a mandate, as provided in the Act, to operate, maintain and manage an international class convention centre facility in the City of Toronto in a manner that will promote and develop tourism and industry in Ontario.

In 1984, when the MTCC first opened, the Board of Directors of the Corporation established goals consistent with the policy objectives of the Government of Ontario that are also part of the MTCC Act:

- to position the Metropolitan Toronto Convention Centre as a world-class convention centre;
- to attract incremental visitors to Canada, Ontario and Toronto;
- to provide a showcase for conventions, trade shows, public shows, meetings and food and beverage needs;
- to operate on a cost recovery commercial (profitable) basis over the long term.

The objectives are consistent with the Ministry of Heritage, Sport, Tourism and Culture Industries (MHSTCI) goal of generating positive economic impact, through increased visitation to Ontario.

The objectives are intended to guide management in strategic and operational planning; they form the basis for this plan and are reflected in the Memorandum of Understanding with the province.

MANDAT

La société est régie par la Loi sur la Société du Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto et elle est détenue à 100 % par la Province de l'Ontario. Le Palais des congrès du Toronto métropolitain (PCTM) est une agence provinciale et une entreprise opérationnelle dont le mandat, tel que prévu dans la Loi, est d'exploiter, d'entretenir et de gérer un centre de congrès de classe internationale dans la ville de Toronto, de manière à promouvoir et à développer l'industrie du tourisme en Ontario.

En 1984, lorsque le Palais des congrès du Toronto métropolitain (PCTM) a ouvert ses portes, le conseil d'administration de la société a établi des buts compatibles avec les objectifs politiques du Gouvernement de l'Ontario, qui font également partie de la Loi sur le PCTM :

- établir le Palais des congrès du Toronto métropolitain en tant que centre de congrès de classe internationale;
- attirer davantage de visiteurs au Canada, en Ontario et à Toronto;
- offrir un site de présentation pour les congrès, les salons professionnels, les spectacles publics, les réunions et les services de restauration nécessaires;
- de fonctionner sur une base commerciale de récupération des frais (profitable) à long terme.

Les objectifs sont conformes au but du ministère des Industries du Patrimoine, du Sport, du Tourisme, et de la Culture (MIPSTC) de générer des retombées économiques positives par une augmentation des visiteurs en Ontario.

Les objectifs ont pour but de guider la direction du PCTM dans la planification stratégique et opérationnelle; ils sont à la base de ce plan et ils se reflètent dans le protocole d'entente intervenu entre le PCTM et la province.

In addition to our corporate mandate, the organization has developed a vision and a set of values to guide us in our planning and day-to-day operations. They reflect the fact that, first and foremost, we are a customer service driven organization.

The Metropolitan Toronto Convention Centre (MTCC)'s has developed the following vision statement. It represents MTCC's Success Equation which reflects our culture, values and philosophy.

“ **We Help Our Customers
Create Successful Events** ”

friendly

We will service every customer and staff with a smile and a positive attitude.

responsive

We will demonstrate a “See & Do” attitude by taking the initiative to handle any task in a timely and efficient manner.

fair

We will treat others as we wish to be treated. We will say what we do and do what we say.

proud

We will take ownership in our work. Our drive for excellence will be achieved through our contagious enthusiasm.

dedicated

We will Go-the-Extra-Mile to exceed customer expectations and help them achieve a successful event.

professional

We will understand and be respectful of our customers' needs and consistently deliver our services at the highest standards.

VISION ET VALEURS

En plus de notre mandat corporatif, l'organisation a établi une vision et un ensemble de valeurs pour nous guider et notre planification et l'exploitation au jour-le-jour. Ils mettent en évidence le fait qu'avant tout nous sommes une organisation orientée vers le service à la clientèle.

Le comité d'innovation commerciale du Palais des congrès du Toronto métropolitain (PCTM), a élaboré l'énoncé de vision du PCTM qui suit. Il représente l'équation de la réussite du PCTM, qui reflète notre culture, nos valeurs et notre philosophie.

“ Nous aidons nos clients à créer des événements réussis ”

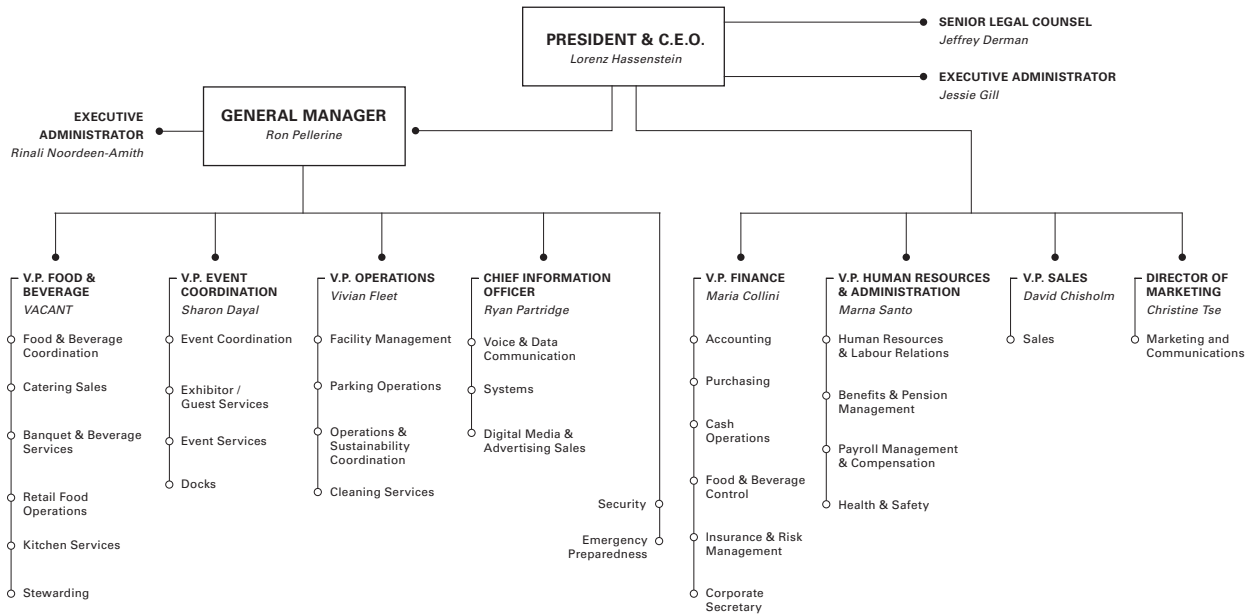
convivialité	Nous servons tous nos clients et nos collègues avec un sourire et une attitude positive.
réactivité	Nous prenons l'initiative de gérer n'importe quelle tâche en temps voulu et de manière efficiente.
équité	Nous traitons les autres comme nous souhaitons être traités. Nous avons comme principe de dire ce que l'on fait et de faire ce que l'on dit.
fierté	Nous sommes engagés et fiers du travail que nous accomplissons. Notre motivation pour l'excellence se concrétise grâce à notre enthousiasme contagieux.
dévouement	Nous mettons les efforts nécessaires pour dépasser les attentes de nos clients et les aider à organiser un événement réussi.
professionnalisme	Nous comprenons et respectons les besoins de nos clients, et leur offrons constamment des services de la plus haute qualité.

ORGANIZATIONAL CHART

Metro Toronto Convention Centre (MTCC) is Canada’s number one trade show and convention facility located in the heart of downtown Toronto. MTCC encompasses 2.8 million square feet, has over 600,000 square feet of exhibit and meeting space including 64 meeting rooms, a world-class 1,330-seat theatre, two well-appointed ballrooms and indoor parking garages with 1,700 parking spaces within the North and South Buildings.

MTCC currently employs 554 employees, of whom 254 are full-time, 25 are part-time and 275 are casual. There are 447 hourly staff, of whom 25 are non-union and 422 are unionized. Of bargaining unit employees, 406 are members of the Labourers’ International Union of North America Local 506 and 16 security employees are members of the Labourers’ International Union of North America Local 3000. The average tenure of our full-time and part-time employees is 18.22 years.

Currently, 29 of our total employees are on layoff, of which 4 are part-time and 25 are casual. This represents 5% of our workforce.

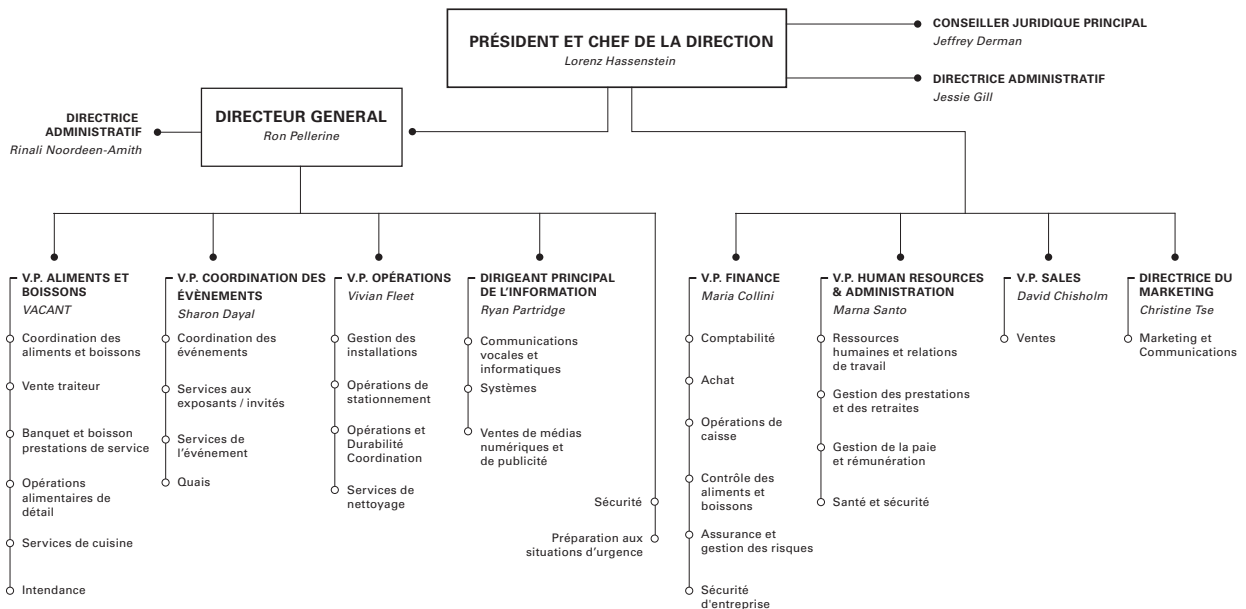


ORGANIGRAMME

Le Palais des congrès du Toronto métropolitain (PCTM) est la plus importante installation de salons professionnels et de congrès du Canada, situé au cœur du centre-ville de Toronto. Le PCTM comprend 600 000 pieds carrés d'espace d'exposition et de réunion y compris 64 salles de réunions, un théâtre de classe mondiale de 1 330 sièges, deux salles de bal bien équipées et garages intérieurs avec 1 700 places de stationnement entre les bâtiments Nord et Sud.

Le PCTM emploie actuellement 554 travailleurs, dont 254 à temps plein, 25 à temps partiel et 275 employés occasionnels. Les employés horaires sont au nombre de 447, dont 25 ne sont pas syndiqués et 422 le sont. Parmi les travailleurs faisant partie d'une unité de négociation, 406 sont des membres du local 506 de la Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord et 16 employés membres de la Canadian National Federation of Independent Unions assurant la sécurité. La durée de service moyenne de nos employés à temps plein et à temps partiel est de 18,22 années.

Actuellement, 29 de nos employés sont mis à pied, dont 4 à temps plein et 25 à temps partiel et occasionnels. Cela représente 5 % de nos effectifs.



CORPORATE GOALS

All corporate goals are set on an annual basis. Outlined below are MTCC’s corporate goals (for 2021/2022) by department.

Goal 1: Customer Service

Goal/Output: As an industry leader we look forward to welcoming back our customers, attendees and exhibitor. MTCC’s priority is to focus on elevating the experience and MTCC’s brand.

Maintaining our standing as a best-in-class facility we will remain focused on our customer’s ever-changing needs and expectations. MTCC will continue to provide a safe, secure and flexible environment for its clients. We have implemented an enhanced safety guide, ONWARD. This guide will provide the structure our customers have come to expect from MTCC.

Outcomes:

- As events have returned, customer and exhibitor surveys have been used to measure our success. We achieved an overall satisfaction rating of 100 % from our clients and 96% from our exhibitors.
- 100% of all recalled employees and new hires have been trained on the new health and safety protocols.
- We achieved 90% satisfaction rating on MTCC’s active employee pulse survey on the Centre’s health and safety protocols.

Goal 2: Financial

Goal/Output: Our goal is to manage the business operations efficiently and minimize our losses during the pre-opening period. We will maintain the facility at the highest level of safety for our clients and employees.

Our goal is to achieve Net Operating Income breakeven point as business volumes gradually increase over the next three years.

The ultimate goal is to become profitable and rebuild our cash balance to pre-pandemic levels and become self-sufficient in the next five years.

We will generate the following financial results as indicated in the 2021/2022 fiscal budget:

- Gross revenue \$21.4M
- Operating expenses \$32.2M
- Net operating income (loss) (\$10.8M)

- Capital budget \$1.5M
- Distribution payment \$0.0M

We will monitor the key performance indicators to ensure the financial results are in line with the budget.

Outcomes:

- Gross revenues \$37.5M
- Operating expenses \$24.5M
- Net operating income (loss) \$13.0M
- Capital budget \$0.06M
- Distribution payment \$2.5M
- MTCC met all reporting and compliance requirements of the Ministry in fiscal 2021/2022

Goal 3: Human Resources

Goal/Output: Positioning MTCC as an employer of choice is critical in retaining our top performers by ensuring we have the right people in place.

Outcomes:

- We engaged with over 130 accounts on our Human Resources Instagram platform (@lifeatMTCC) to promote our employer brand, culture and diversity. We achieved a 4% average increase of monthly followers via our social media Instagram platform.
- Reported one lost time health and safety incident with and closely monitored Covid-19 cases and workplace transmissions as per Public Health Guidelines. In addition, we achieved a 90% employee satisfaction rating on our Centre's health and safety protocols.
- Capitalized on succession development plans by internally promoting 21 employees to assist with retention.
- Increased communication with our employees, providing updates and resources to support them through uncertain times, with a particular focus on mental health.
- We develop, communicated, and trained all employees on updated health and safety protocols, making it clear that health & safety continues to be our top priority including issuing over 30 employee e-newsletters.
- Focused on low-cost, high-value training and development opportunities, along with increased awareness communication and partnership with our two Unions, including; 57 Wellness Wednesday sessions, 12 Financial Wellness Series, 6 Diversity Lunch and Learns, and 12 "Let's Break to Educate" training sessions.
- Provided resources to managers to ensure success in a remote working environment, with a focus on providing employees with increased flexibility and understanding of the new reality of remote working.
- Continue to conduct wage and benefit research within the public sector where appropriate and the private sector, specifically, the hospitality and convention sector to benchmark external competitiveness, noting we are well below the industry comparators and our compensation philosophy.
- Continue to work closely with industry partners such as OTEC, OHRMA, City of Toronto Employment Services Centre and post-secondary institutions through participating in over 20 presentations to stay connected with future talent in hospitality and tourism.

Goal 4: Corporate Social Responsibility (CSR)

Goal/Output: Supporting the well-being of our community will continue to be one of our priorities. It is our goal to continue our CSR.

The return of events will allow for us to continue our sustainability practices, as well as the food and item donations that are part of this program. .

Outcomes:

- Shared our community give-back stories showing our commitment to both our community and industry. We highlighted our food donation program and various sustainability initiatives, including our Chef's Garden and rooftop beehives. These stories were a point of focus in our bimonthly digital newsletter and on our social media platforms (Instagram, Twitter, Facebook and LinkedIn).
- Leveraged our corporate social media platforms and posted stories about our corporate social responsibility activities. Ran several successful social media campaigns for CSR initiatives, with a focus on the apiary program and pollinator garden. For example, an Instagram reel published about the rooftop bees had the most views of all the reels we ever published with over 2,000 plays.
- CSR social media content generally had a high engagement rate. The engagement rate per follower for CSR content on Twitter, Facebook and Instagram combined was higher than our overall social media engagement rate for the fiscal year. Overall, our CSR content gathered over 1,000 engagements (likes, comments, or shares) on social media alone.
- Food donations throughout the year to community partners including Toronto District School Board, Bread of Life Food Bank, and Seeds of Hope with a particular focus on supporting TDSB students across the city.
- Donated almost \$117,000 worth of food throughout the fiscal year
- Many organizations refrained from accepting in-kind donations during the pandemic, but donations were made to both the Toronto District School Board and the Toronto Catholic District School Board
- Items include delegate bags, office furniture, office/school supplies and flooring

Goal 5: Industry Leadership and Innovation

Goal/Output: We will maintain our industry leadership position through innovative uses of information technology.

Outcomes: In 2021/2022, we:

- Implemented technologies to enhance the remote working environment and provide hybrid office solutions, This included increased use of cloud software providers and workgroup collaboration tools. Specifically, we migrated our Financial, Customer Relations Management and Event Management systems to cloud services. We implemented cloud-based device management software that promotes employee work from any location. We transitioned to a universal print infrastructure that allows printing from any internet connected device. We also equipped our office meeting locations with conference technology enabling hybrid style office meetings and collaboration sessions.
- Began implementation of advanced exhibitor online ordering application from Ungerboeck Systems. Implementation was deferred from the previous fiscal year to the end of 2021/2022 due to cost considerations and will be completed in early 2022/2023.
- Prepared network backbone for upcoming WiFi 6 upgrade. Capital investment planned for early 2023/2024
- Successfully hosted events that had transitioned to a hybrid model, meeting all event technology needs. These hybrid events required increased internet bandwidth and quality of service compared to more traditional event needs. These increased network requirements ensured reliable streaming services with event virtual hosting platforms. We investigated the potential of creating a dedicated broadcast studio for hosting client virtual events but determined this to be infeasible considering the significant capital investment, limited time horizon for virtual only events and desire in the meeting industry to return to in person or hybrid events. It was determined that we could create temporary broadcast studios as needed in any of our various spaces to meet any client needs.

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

Les objectifs organisationnels sont établis chaque année. Veuillez trouver ci-dessous les objectifs du PCTM par service (pour l'exercice 2021-2022).

Objectif n° 1 : Service à la clientèle

Objectif/Rendement : En tant que chefs de file de l'industrie, nous sommes impatients d'accueillir à nouveau nos clients, délégués et exposants. La priorité du PCTM est de mettre l'accent sur l'amélioration de sa marque et de l'expérience au PCTM.

Tout en maintenant notre position de centre des congrès de premier plan, nous continuerons de nous concentrer sur les besoins et les attentes en constante évolution de nos clients. Le PCTM continuera d'offrir un environnement sûr, sécuritaire et flexible à sa clientèle. Nous avons mis en place un guide des événements sécuritaires amélioré (ONWARD). Ce guide fournit la structure que nos clients attendent du PCTM.

Résultats :

- À mesure que des événements sont revenus au PCTM, des sondages ont été utilisés pour mesurer notre succès auprès des clients et des exposants. Nous avons atteint un taux de satisfaction global de 100 % de la part de nos clients et de 96 % de la part de nos exposants.
- Tous les employés rappelés et nouveaux ont reçu une formation sur les nouveaux protocoles de santé et de sécurité.
- Nous avons obtenu un taux de satisfaction de 90 % dans le cadre du sondage d'opinion auprès des employés du PCTM, qui traitait de nos protocoles de santé et de sécurité.

Objectif n° 2 : Finances

Objectif/Rendement : Notre objectif est de gérer les opérations commerciales efficacement et de minimiser nos pertes pendant la période précédant la réouverture. Nous maintiendrons les mesures de sécurité de nos installations au maximum pour protéger nos clients et nos employés.

Notre objectif est d'atteindre un seuil de rentabilité dans notre revenu net d'exploitation à mesure que les volumes d'affaires augmentent au cours des trois prochaines années.

L'objectif ultime est de devenir rentable, de reconstituer notre solde de trésorerie au niveau qui prévalait avant la pandémie et de devenir autosuffisant au cours des cinq prochaines années.

Nous obtiendrons les résultats financiers suivants, comme le précise notre budget pour l'exercice 2021-2022 :

- Revenu brut : 21,4 M\$

- Charges d'exploitation : 32,2 M\$
- Revenu net d'exploitation (perte) : (10,8 M\$)
- Budget d'immobilisations : 1,5 M\$
- Paiement de distributions : 0 M\$

Nous surveillerons les principaux indicateurs de rendement clés pour nous assurer que les résultats financiers sont conformes au budget.

Résultats :

- Revenu brut : 37,5 M\$
- Charges d'exploitation : 24,5 M\$
- Revenu net d'exploitation (perte) : (13,0 M\$)
- Budget d'immobilisations : 60 000 \$
- Paiement de distributions : 2,5 M\$
- Le PCTM a respecté toutes les exigences du ministère en matière de production de rapports et de conformité au cours de l'exercice de 2021-2022.

Objectif n° 3 : Ressources humaines

Objectif/Rendement : Le positionnement du PCTM en tant qu'employeur de choix est essentiel pour qu'il conserve ses meilleurs employés tout en veillant à ce que les bonnes personnes soient en place.

Résultats :

- Nous avons échangé avec plus de 130 comptes sur la plateforme Instagram de nos ressources humaines (@lifeatMTCC) afin de promouvoir la marque, la culture et la diversité de notre employeur. Nous avons obtenu une augmentation moyenne de 4 % d'abonnés mensuels par le biais de la plateforme Instagram.
- Nous avons un incident de santé et sécurité entraînant du temps de travail perdu et nous avons surveillé de près les cas de COVID-19 et de transmissions en milieu de travail, comme l'exigeaient les directives de santé publique. De plus, nous avons obtenu un taux de satisfaction de 90 % de la part de nos employés en ce qui a trait aux protocoles de santé et sécurité du PCTM.
- Nous avons tiré parti de plans de perfectionnement de la relève en promouvant 21 employés pour faciliter la rétention.
- Nous avons augmenté les communications avec nos employés, avec des mises à jour et des ressources, pour les aider à traverser des périodes incertaines, en mettant l'accent sur la santé mentale.
- Nous avons offert du perfectionnement, des communications et des formations à tous les employés sur les protocoles de santé et de sécurité actualisés afin de démontrer sans équivoque que la santé et la sécurité demeurent notre priorité, notamment en publiant plus de 30 bulletins à l'intention des employés.
- Nous avons mis l'accent sur des possibilités de formation et de perfectionnement à faible coût et à valeur élevée, ainsi que sur des communications de sensibilisation accrues et des partenariats avec nos deux syndicats, y compris 57 séances de la série sur le bien-être, 12 séances sur le bien-être financier, 6 dîners-causeries sur la diversité et 12 séances de formation « Let's Break to Educate ».
- Nous avons fourni des ressources aux responsables pour garantir la réussite dans un environnement de travail à distance, en mettant l'accent sur la flexibilité accrue des employés et de la compréhension de la nouvelle réalité du travail à distance.
- Nous avons continué de mener des recherches sur les salaires et les avantages sociaux dans le secteur public et, le cas échéant, dans le secteur privé, en particulier dans l'industrie du tourisme d'accueil et des congrès, afin de mesurer la capacité concurrentielle externe, remarquant que nous sommes bien en deçà des comparateurs de l'industrie et de notre philosophie de rémunération.
- Nous avons poursuivi notre travail en étroite collaboration avec des partenaires de l'industrie comme l'OTEC, l'OHRMA, le centre des services d'emploi de la ville de Toronto et des établissements d'enseignement postsecondaire, en participant à plus de vingt présentations, afin de rester en contact avec les futurs talents du milieu du tourisme et du tourisme d'accueil.

Objectif n° 4 : Responsabilité sociale d'entreprise (RSE)

Objectif/Rendement : Le soutien au bien-être de notre communauté continuera d'être l'une de nos priorités. Notre objectif est de poursuivre notre mission de RSE.

Le retour des événements nous permettra de poursuivre nos pratiques en matière de durabilité, ainsi que les dons d'aliments et d'articles qui font partie de ce programme.

Résultats :

- Nous avons partagé des histoires montrant comment nous redonnons à notre collectivité et à notre industrie. Nous avons mis en relief notre programme de don d'aliments et plus initiatives de développement durable, notamment notre jardin du chef et de ses ruches sur le toit. Ces histoires ont fait les manchettes de notre bulletin numérique bimestriel et de nos plateformes de médias sociaux (Instagram, Twitter, Facebook et LinkedIn).
- Nous avons tiré parti de nos plateformes de médias sociaux et publié des histoires sur nos activités de responsabilité sociale d'entreprise. Nous avons mené plusieurs campagnes couronnées de succès dans des médias sociaux pour des activités de RSE, mettant l'accent sur l'inclusion du programme de ruches et du jardin de pollinisateurs. Par exemple, une courte vidéo sur Instagram traitant des ruches sur le toit a attiré plus d'abonnés que jamais auparavant, avec plus de 2000 visionnements.
- Le contenu des médias sociaux en lien avec la RSE a généralement obtenu un haut taux de mobilisation. Le taux de mobilisation dans les médias sociaux pour le contenu combiné de RSE sur Twitter, Facebook et Instagram a été plus élevé que notre taux de mobilisation dans les médias sociaux global pour l'exercice. Dans l'ensemble, notre contenu de RSE a obtenu plus de mille réactions (mentions « J'aime », commentaires ou partages) seulement dans les médias sociaux.
- Dons alimentaires tout au long de l'année à des partenaires communautaires, notamment au Toronto District School Board, à la banque alimentaire Bread of Life et à Seeds of Hope, mettant l'accent sur le soutien à des élèves du TDSB des quatre coins de la ville.
- Don de près de 117 000 dollars en aliments tout au long de l'exercice.
- De nombreuses organisations se sont abstenues d'accepter des dons en nature pendant la pandémie, mais des dons ont été faits au Toronto District School Board et au Toronto Catholic District School Board.
- Les articles comprenaient des sacs de délégués, des meubles de bureau, des fournitures de bureau et d'école, et du recouvrement de plancher.

Objectif n° 5 : Leadership et innovation au sein de l'industrie

Objectif/Rendement : Nous maintiendrons notre position de chef de file au sein de l'industrie grâce à l'utilisation novatrice de technologies de l'information.

Résultats : En 2021-2022, nous avons :

- installé des technologies visant à améliorer l'environnement de travail à distance et à fournir des solutions de travail hybrides, notamment une utilisation accrue de fournisseurs de logiciels infonuagiques et d'outils de collaboration de groupe de travail. Plus précisément, nous avons migré nos systèmes des finances, de gestion des relations avec la clientèle et de gestionnaire d'événements à des services infonuagiques. Nous avons installé un logiciel infonuagique de gestion d'appareils qui fait la promotion du travail de nos employés à partir de n'importe où. Nous sommes passés à une infrastructure d'impression universelle qui permet d'imprimer à partir de tout appareil branché sur Internet. Nous avons aussi équipé nos espaces de réunions de bureau de technologies de conférence permettant des séances hybrides de réunion et de collaboration;
- lancé la mise en œuvre d'une application de commande en ligne avancée pour exposants d'Ungerboeck Systems, qui avait été reporté l'exercice précédent à la fin de l'exercice 2021-2022 en raison de coûts et qui sera terminée au début de 2022-2023;
- préparé le réseau fédérateur pour la prochaine mise à niveau du Wi-Fi 6 et réalisé un investissement en capital prévu pour l'exercice 2023-2024.
- hébergé avec succès des événements qui sont passés à un modèle hybride, répondant à tous les besoins technologiques en matière d'événements. Ces événements hybrides nécessitent une plus large bande passante Internet et une meilleure qualité de services que les besoins des événements plus traditionnels. Ces exigences accrues en matière de réseau ont assuré des services de diffusion en continu fiables avec les plateformes d'hébergement d'événements en ligne. Nous avons examiné le potentiel de créer un studio de radiodiffusion dédié pour la tenue d'événements en ligne de clients, mais en sommes venus à la conclusion que cela n'était pas faisable compte tenu de l'investissement important en capitaux, de l'horizon prévisionnel limité pour des événements en ligne seulement et du désir de l'industrie des réunions de retourner à des événements hybrides ou en personne. Nous avons déterminé que nous pourrions créer de tels studios temporaires dans l'un ou l'autre de nos nombreux espaces de réunion pour répondre aux besoins de notre clientèle, s'il y a lieu.

HIGHLIGHTS / POINTS MARQUANTS

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DU TORONTO MÉTROPOLITAIN

ANNUAL REPORT / RAPPORT ANNUEL
2021 - 2022

OPERATING STATISTICS STATISTIQUES D'EXPLOITATION

38 YEAR HISTORY (1984 – 2022)

	2020/2021	2021/2022
Number of Events Nombre d'événements	21,792 21 792	21,832 21 832
Number of Conventions/Trade Shows Nombre de congrès et expositions	2,171 2 171	2,178 2 178
Number of Meetings Nombre de réunions	13,233 13 233	13,243 13 243
Attendance Assistance	66.4 M pers. 66,4 M pers.	66.9 M pers. 66,9 M pers.
Revenue Revenus	\$1.48 billion 1,48 milliard \$	\$1.52 billion 1,52 milliard \$
Net Income Profit perte	\$105.2 million 105,2 million \$	\$108.0 million 108,0 million \$
Wages & Benefit Paies et salaires	\$607.1 million 607,1 million \$	\$622.8 million 622,8 million \$
Hotel Room Nights Generated Nuitées générées	\$8.7 million 8,7 million \$	\$8.7 million 8,7 million \$
Economic Impact Direct/Indirect Impact économiques dir./indir.	\$8.3 billion 8,3 milliard \$	\$8.3 billion 8,3 milliard \$
Taxes Generated (*correction in 2016) Taxes générées (*correction en 2016)	\$2.5 billion 2,5 milliard \$	\$2.5 billion 2,5 milliard \$

OCCUPANCY OCCUPATION

2021 - 2022 (NORTH & SOUTH BUILDINGS COMBINED)

	1ST QTR	2ND QTR	3RD QTR	4TH QTR	TOTAL
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	TOTAL
Theatre	0.00 %	0.00 %	2.17 %	7.78 %	2.47 %
Théâtre	0,00 %	0,00 %	2,17 %	7,78 %	2,47 %
Exhibit Hall	15.10 %	49.36 %	43.40 %	17.58 %	31.51 %
Salle d'exposition	15,10 %	49,36 %	43,40 %	17,58 %	31,51 %
Constitution Hall	0.00 %	0.87 %	26.52 %	66.67 %	23.34 %
Constitution Hall	0,00 %	0,87 %	26,52 %	66,67 %	23,34 %
Meeting Rooms	0.00 %	0.40 %	24.86 %	17.04 %	10.57 %
Salles de réunion	0,00 %	0,40 %	24,86 %	17,04 %	10,57 %
Total Occupancy	11.56 %	37.65 %	24.75 %	19.84 %	27.10 %
Occupation totale	11,56 %	37,65 %	24,75 %	19,84 %	27,10 %

STATISTICAL HIGHLIGHTS
STATISTIQUES IMPORTANTES

% Increase / Decrease from previous year
 Aug./Dim. en % comparées à l'année précédente

Revenue	\$37,527,354	+183.2 %
Revenus	37,527,354 \$	+183.2 %
Total Gross Operating Profit	\$27,782,487	+383.5 %
Profit total brut	27,782,487 \$	+383.5 %
Net Operating Income Before Depreciation	\$13,071,066	-209.0%
Revenus nets d'exploitation avant dépréciation	13,071,066 \$	-209.0%
Net Income	\$2,809,313	-112.4%
Profit perte	2,809,313 \$	-112.4%
Number of Events	40	400 %
Nombre d'événements	40	400 %
Total Occupancy (North & South Bldg Combined)	27.10%	400.00 %
Occupation totale (Bâtiment Combinés Nord & Sud)	27,10%	400.00 %
MTCC - Number of Full Time Employees	254	-23.72 %
PCTM - Total employés/plein temps	254	-23.72 %
MTCC - Number of Part Time Employees	300	-21.87 %
PCTM - Total employés/temps partiel	300	-21.87 %
MTCC - Direct Wages	\$2,126,410	-2.25 %
PCTM - Salaires directs	2,126,410 \$	-2.25 %
ECONOMIC IMPACT:		
IMPACT ECONOMIQUE :		
Total Peak Hotel Room	2,400	100 %
Total de pointe/nuitées	2,400	100 %
Total Direct/Indirect Expenditures	\$2,519	100 %
Total des dépenses dir./indir.	2,519 \$	100 %
Total Hotel Room Nights Generated	6,026	100 %
Total nuitées générées	6,026	100 %
Total Direct/Indirect Expenditures – Conventions/Trade & Public Shows	\$34,877,907	100 %
Total des dépenses directes et indirectes – Congrès, salons commerciaux et professionnels, salons publics	34,877,907 \$	100 %

ECONOMIC IMPACT
IMPACT ECONOMIQUE

	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Total Peak Hotel Rooms Total de pointe/nuitées	51,523 51 523	40,967 40 967	0 0	2,400 2 400
Average Delegate Expenditure Dépenses moyennes/délégué(e)	\$1,463 1 463 \$	\$ 1,499 1 499 \$	\$ 0 0 \$	\$ 946 946 \$
Total Direct Expenditure Total dépenses directes	\$75,360 75 360 \$	\$ 61,393 61 393 \$	\$ 0 0 \$	\$ 2,270 2 270 \$
Total Indirect Expenditure Total dépenses indirectes	\$8,289 8 289 \$	\$ 6,753 6 753 \$	\$ 0 0 \$	\$ 249 249 \$
Total Direct and Indirect Expenditure Total dépenses dir./indir. (Note : 2018/19 correction in 2022) (Note : correction pour 2018-2019 en 2022)	\$83,649 83 649 \$	\$ 68,146 68 146 \$	\$ 0 0 \$	\$ 2,519 2 519 \$
Total Hotel Room Nights Generated Total nuitées générées	221,629 221 629	160,833 160 833	0 0	6,026 6 026
Average Hotel Convention Room Rate Moyenne chambre/tarif congrès	\$245 245 \$	\$ 248 248 \$	\$ 0 0 \$	\$ 0 0 \$
\$ Value of Hotel Room Nights Valeur en \$ nuitées	\$54,299 54 299 \$	\$ 39,886 39 886 \$	\$ 0 0 \$	\$ 0 0 \$
Total Direct/Indirect Expenditures – Conventions/ Trade & Public Shows Total des dépenses directes et indirectes Congrès, salons commerciaux, salons publics (000)	\$ 556,880 556 880 \$	\$ 481,733 481 733 \$	\$ 0 0 \$	\$ 34,877 34 877 \$
MTCC Direct Wages & Benefits PCTM - Salaires directs (000)	\$29,420 29 420 \$	\$ 29,208 29 208 \$	\$ 16,227 16 227 \$	\$ 15,721 15 721 \$
Number of Full-Time Employees Nombre employés/plein temps	359 359	379 379	333 333	254 254
Number of Part-Time Employees Nombre employés/temps partiel	444 444	407 407	384 384	300 300

EVENTS SUMMARY
SOMMAIRE DES ÉVÉNEMENTS

	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Conventions Congrès	42	41	0	2
Tradeshows Expositions	17	18	0	5
Meetings Réunions	271	235	1	10
Public Shows Expositions ouvertes au public	38	35	0	5
Theatre/Special Events Événements spécial/théâtre	62	69	7	16
Food & Beverage Banquets	63	48	0	2
Total Totale	493	446	8	40
Occupancy % % d'occupation	57 % 57 %	57 % 57 %	3.52 % 3,52 %	27.10 % 27,10 %

DISCLOSURE OF REMUNERATION DIVULGATION DE LARÉMUNÉRATION

Metro Toronto Convention Centre's Board of Directors are paid for their attendance at Board, Committee and other meetings as required. Outlined below is the total remuneration paid to each of the members for January to December 2021.

Les membres du conseil d'administration du Palais des congrès du Toronto métropolitain sont rémunérés pour leur participation au conseil d'administration, aux comités et autres réunions au besoin. Voici ci-dessous la rémunération totale versée à chacun des membres pour janvier à décembre 2021.

Jan Dymond	Chair Président du conseil d'Administration	5,200 \$
Lorenz Hassenstein	President & CEO Président-directeur général	Salaried employee. Does not receive a per diem./ Employé salarié. Ne reçoit pas d'indemnité.
Scott Beck	Member / Membre	375 \$
Mark A. Beckles	Member / Membre	750 \$
Gina Saccoccio Brannan	Member / Membre	250 \$
Maureen Harquail	Member / Membre	2,250 \$
Nicole Holland	Member / Membre	2,000 \$
Robert Hunter	Member / Membre	1,875 \$
Catherine Milne	Member / Membre	1,750 \$
Justin Mooney	Member / Membre	625 \$
Linda Montgomery	Member / Membre	875 \$
Beth Potter	Member / Membre	625 \$
Stephen Smith	Member / Membre	1,875 \$
James Villeneuve	Member / Membre	625 \$

**FINANCIAL STATEMENTS OF
METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION**

And Independent Auditors' Report thereon

YEAR ENDED MARCH 31, 2022



KPMG LLP
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Suite 1400
Vaughan ON L4K 0J3
Canada
Tel 905-265-5900
Fax 905-265-6390

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Board of Directors of Metropolitan Toronto
Convention Centre Corporation and the Ministry of
Heritage, Sport, Tourism and Culture Industries

Opinion

We have audited the financial statements of Metropolitan Toronto Convention Centre Corporation (the Entity), which comprise:

- the statement of financial position as at March 31, 2022
- the statement of operations and accumulated surplus for the year then ended
- the statement of changes in net debt for the year then ended
- the statement of cash flows for the year then ended
- and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies

(Hereinafter referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements as at and for the year ended March 31, 2022 of the Entity are prepared, in all material respects, in accordance with the accounting requirements for the Financial Administration Act, including Ontario Regulation 395/11, Government Transfers of the Financial Administration Act.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "**Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements**" section of our auditors' report.

We are independent of the Entity in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.



Emphasis of Matter - Financial Reporting Framework

We draw attention to note 2 of the financial statements, which describes the applicable financial reporting framework and the purpose of the financial statements.

As a result, the financial statements may not be suitable for another purpose.

Our opinion is not modified in respect of this matter.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation of the financial statements in accordance with the accounting requirements for the Financial Administration Act, including Ontario Regulation 395/11, Government Transfers of the Financial Administration Act, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Entity's ability to continue as a going concern, disclosing as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Entity or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Entity's financial reporting process.

Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditors' report that includes our opinion.

Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists.

Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of the financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit.



Page 3

We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.

- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Entity's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Entity's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditors' report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditors' report. However, future events or conditions may cause the Entity to cease to continue as a going concern.
- Communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

A handwritten signature in black ink that reads 'KPMG LLP'. The signature is written in a cursive, slightly slanted style. Below the signature is a horizontal line that starts under the 'K' and ends under the 'P'.

Chartered Professional Accountants, Licensed Public Accountants

Vaughan, Canada

June 15, 2022

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

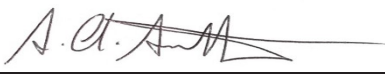
Statement of Financial Position


March 31, 2022, with comparative information for 2021

	2022	2021
Financial assets:		
Cash and cash equivalents	\$ 11,415,744	\$ 4,019,643
Customer deposits (note 3)	15,734,699	15,577,876
Accounts receivable (note 8)	665,101	4,167,270
	<u>27,815,544</u>	<u>23,764,789</u>
Liabilities:		
Accounts payable and accrued liabilities	4,610,250	2,797,592
Deferred revenue (note 3)	16,268,468	22,322,969
Employee future benefits (note 6)	965,200	2,040,600
Deferred contributions related to tangible capital assets	38,731,331	39,724,442
	<u>60,575,249</u>	<u>66,885,603</u>
Net debt	(32,759,705)	(43,120,814)
Non-financial assets:		
Tangible capital assets (note 4)	169,828,596	180,226,211
Intangible assets	162,500	-
Inventories	567,192	344,234
Prepaid expenses	681,304	720,944
	<u>171,239,592</u>	<u>181,291,389</u>
Commitments (note 9)		
Accumulated surplus (note 5)	<u>\$ 138,479,887</u>	<u>\$ 138,170,575</u>

See accompanying notes to financial statements.

On behalf of the Board:


 _____ Director


 _____ Director

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Statement of Operations and Accumulated Surplus

Year ended March 31, 2022, with comparative information for 2021

	March 31, 2022	March 31, 2022	March 31, 2021
	Budget (Note 1(l))	Actual	Actual
Revenue:			
Food and beverage	\$ 4,408,000	\$ 1,421,450	\$ 65,261
Facility rental	5,139,000	2,925,270	1,518,413
Parking	4,476,000	5,853,423	2,187,633
Commissions	492,000	578,424	47,094
Communications	501,200	286,571	113,789
Capital contribution	993,100	993,111	993,111
Government transfer (note 3)	3,985,000	23,824,681	6,808,364
Other	1,428,600	1,644,424	1,518,506
Total revenue	21,422,900	37,527,354	13,252,171
Expenses (note 7):			
Food and beverage	6,830,200	4,468,975	3,565,070
Facility rental	2,632,200	2,315,068	1,677,198
Parking	1,879,000	1,921,641	1,239,751
Communications	741,700	618,565	648,631
Event services	247,600	233,097	156,177
General and administrative	5,976,000	4,478,763	7,407,081
Sales and marketing	3,700,700	2,770,297	2,914,407
Engineering	4,660,600	3,660,640	3,629,737
Energy	2,460,000	1,455,493	1,177,668
Other	2,885,500	2,347,410	2,644,048
Amortization	10,886,000	10,448,093	10,760,532
Total expenses	42,899,500	34,718,042	35,820,300
Annual surplus (deficit)	(21,476,600)	2,809,312	(22,568,129)
Accumulated surplus, beginning of year	138,170,600	138,170,575	163,238,704
Distribution payment (note 5)	–	(2,500,000)	(2,500,000)
Accumulated surplus, end of year	\$ 116,694,000	\$ 138,479,887	\$ 138,170,575

See accompanying notes to financial statements.

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Statement of Changes in Net Debt

Year ended March 31, 2022, with comparative information for 2021

	March 31, 2022	March 31, 2021
	Actual	Actual
Annual surplus (deficit)	\$ 2,809,312	\$ (22,568,129)
Acquisition of tangible capital assets	(116,976)	(1,029,934)
Acquisition of intangible assets	(162,500)	–
Proceeds from disposal of tangible capital assets	66,498	–
Amortization of tangible capital assets	10,448,093	10,760,532
	13,044,427	(12,837,531)
Acquisition of inventories	(287,130)	(113,202)
Acquisition of prepaid expenses	(642,419)	(1,126,763)
Consumption of inventories	64,172	237,209
Write-off of inventories	–	351,091
Use of prepaid expenses	682,059	1,370,926
Distribution payment	(2,500,000)	(2,500,000)
Change in net debt	10,361,109	(14,618,270)
Net debt, beginning of year	(43,120,814)	(28,502,544)
Net debt, end of year	\$ (32,759,705)	\$ (43,120,814)

See accompanying notes to financial statements.

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Statement of Cash Flows

Year ended March 31, 2022, with comparative information for 2021

	2022	2021
Cash provided by (used in):		
Operating activities:		
Annual surplus (deficit)	\$ 2,809,312	\$ (22,568,129)
Items not involving cash:		
Amortization	10,448,093	10,760,532
Employee future benefits	(1,075,400)	195,800
Deferred contributions related to tangible capital assets	(993,111)	(993,111)
	11,188,894	(12,604,908)
Change in non-cash assets and liabilities:		
Accounts receivable	3,502,169	(1,217,214)
Inventories	(222,958)	475,098
Prepaid expenses	39,640	244,163
Deferred revenue and customer deposits	(6,211,324)	6,745,093
Accounts payable and accrued liabilities	1,812,658	(5,271,719)
	10,109,079	(11,629,487)
Financing activities:		
Distribution payment (note 5)	(2,500,000)	(2,500,000)
Capital activities:		
Proceeds from disposal of tangible capital assets	66,498	–
Acquisition of tangible capital assets	(116,976)	(1,029,934)
Acquisition of intangible assets	(162,500)	–
	(212,978)	(1,029,934)
Increase (decrease) in cash and cash equivalents	7,396,101	(15,159,421)
Cash and cash equivalents, beginning of year	4,019,643	19,179,064
Cash and cash equivalents, end of year	\$ 11,415,744	\$ 4,019,643

See accompanying notes to financial statements.

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2022

Metropolitan Toronto Convention Centre Corporation (the "Corporation") is incorporated as a corporation without share capital under Bill 141, the *Metropolitan Toronto Convention Centre Corporation Act, 1988*, and is subject to control by the Province of Ontario through the Ministry of Heritage, Sport, Tourism and Culture Industries ("MHSTCI"). The Corporation is a Crown Agency under the same act and is exempt from income taxes.

The Corporation operates a convention facility for conventions, trade shows, consumer shows, corporate and food and beverage events and parking facilities.

The outbreak of COVID-19 pandemic and the emergency measures adopted by the Federal and Provincial governments to mitigate the pandemic's spread continued to have significantly impacted the Corporation during the year. These measures, which include the implementation of travel bans, self-imposed quarantine periods, and social distancing among others, have severely impacted the Corporation's ability to host events and generate revenue. This has negatively impacted the Corporation's financial performance and its liquidity position. There is still uncertainty over the length and severity of the pandemic, its after-effects will continue to impact the operations of the Corporation for the near future. The Corporation is in the process of arranging a short-term revolving loan from the Ontario Financing Authority ("OFA") for \$25,000,000 as a contingency measure.

1. Significant accounting policies:

(a) Revenue recognition:

Revenue from food and beverage sales, facility rentals, communications, other revenue and the use of the Corporation's parking facilities is recognized when services are provided. Commission revenue is recognized as it is earned. Cancellation fees are recognized when an event is cancelled.

(b) Customer deposits:

Customer deposits represent cash received for future use of the Corporation's facilities.

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

1. Significant accounting policies (continued):

(c) Government transfers:

Receipt of government transfers with or without eligibility criteria but with stipulations are recognized as revenue in the period the transfer is authorized and all eligibility criteria have been met, except when and to the extent that the transfer gives rise to an obligation that meets the definition of a liability. A liability recognized in relation to the government transfers are reduced and an equivalent amount of revenue recognized as the liability is settled.

(d) Deferred contributions related to tangible capital assets:

Funding received from the Province of Ontario used for the acquisition of depreciable tangible capital assets is recorded as deferred contributions. This is recognized as a recovery in the statement of operations equal to amortization charged on the related depreciable tangible capital assets, of which the annual change of is recorded in the statement of operations and accumulated surplus.

(e) Non-financial assets:

Non-financial assets are not available to discharge existing liabilities and are held for use in the provision of services. They have useful lives extending beyond the current year and are not intended for sale in the ordinary course of operations.

Non-financial assets include:

(i) Tangible capital assets:

Tangible capital assets are recorded at cost less accumulated amortization. Amortization is charged on a straight-line basis over the following estimated useful lives of the assets:

Building	50 years
Furniture, fixtures and computer equipment	3 - 10 years
Leasehold improvements	Lesser of lease term and useful life of 5 - 20 years

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

1. Significant accounting policies (continued):

Tangible capital assets are reviewed for impairment whenever conditions indicate that a tangible capital asset no longer contributes to the Corporation's ability to provide services, or that the value of future economic benefits associated with the tangible capital assets is less than its net book value. The Corporation would write down the cost of tangible capital assets when it can demonstrate that the reduction in future economic benefits is expected to be permanent.

(ii) Inventories:

Inventories are recorded at the lower of cost and net realizable value.

(f) Deferred revenue:

Deferred revenue represents customer deposits received for future use of the Corporation's facilities. Deposits are applied against the customer's account when services are rendered. Deferred revenue also includes government transfers that the Corporation has received for which the Corporation has not met the stipulations in order to record the government transfer as revenue.

(g) Use of estimates:

The preparation of financial statements requires management to make a number of estimates and assumptions relating to the reported amounts of assets and liabilities and the disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the year. Items subject to such estimates and assumptions include the useful lives of tangible capital assets, valuation allowances for accounts receivable and obligations related to employee future benefits. Actual results could differ from those estimates.

(h) Financial instruments:

Financial instruments are recorded at fair values on initial recognition and subsequently recorded at cost or amortized cost.

As financial instruments are recorded at cost or amortized cost, a statement of remeasurement gains and losses has not been included.

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

1. Significant accounting policies (continued):

(i) Cash and cash equivalents:

The Company considers deposits in banks with original maturities of three month or less as cash and cash equivalents.

(j) Employee pension benefits:

The Corporation maintains a registered pension plan that provides a defined benefit component and a defined contribution component. Under the defined benefit component of the pension plan, contributions are made by employees at specified rates and by the sponsor in such amounts and at such times as determined by the consulting actuaries. The defined benefit component of the plan provides pension benefits based on the length of service and best average pensionable earnings. The Corporation has other employee benefit arrangements in which certain retired employees also receive health and other post-retirement employee benefits paid for by the Corporation. Furthermore, there is an unfunded executive retirement allowance plan ("ERAP") payable to a retired President and Chief Executive Officer. The member of the ERAP will be paid as a flat monthly payment which will cease on December 1, 2025. There is also a funded retirement compensation agreement ("RCA"), which pays a former executive's beneficiary a spousal benefit for the remainder of the spouse's life.

The Corporation accrues its obligations under the defined benefit plan as the employees render the services necessary to earn the pension and other retirement benefits. The actuarial determination of the accrued benefit obligations for pensions and other retirement benefits uses the projected accrued benefit cost method prorated on service (which incorporates management's best estimate of future salary levels, other cost escalation, retirement ages of employees and other actuarial factors). The measurement date of the post-employment plans and RCA coincides with the Corporation's fiscal year, and the defined benefit plan measurement date is December 31.

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

1. Significant accounting policies (continued):

Actuarial gains (losses) on plan assets arise from the difference between the actual return on plan assets for a period and the expected return on plan assets for that period. For the purpose of calculating the expected return on plan assets, those assets are valued at fair value. Actuarial gains (losses) on the accrued benefit obligation arise from differences between actual and expected experience and from changes in the actuarial assumptions used to determine the accrued benefit obligation. The net accumulated actuarial gains (losses) are amortized over the expected average remaining service lifetime of active employees ("EARSL").

(k) Related parties disclosure:

A related party exists when one party has the ability to exercise control or shared control over the other. Related parties include key management personnel, their close family members and the entities they control or have shared control over. Related party transactions are disclosed if they occurred at a value different from that which would have been arrived at if parties were unrelated and the transaction has material effect on the financial statements.

(l) Budget figures:

Budget figures have been derived from the Budget book prepared by management which was approved by the Board of Directors on February 17, 2021.

(m) Newly adopted accounting standards:

There are no newly adopted accounting standards for the year ended March 31, 2022.

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

1. Significant accounting policies (continued):

(n) Future accounting pronouncements:

These standards and amendments were not effective for the year ended March 31, 2022, and have therefore not been applied in preparing these financial statements. Management is currently assessing the impact of the following accounting standards updates on the future financial statements.

- (i) PS 1201, Financial Statement Presentation, was issued in June 2011. This standard requires entities to present a new statement of remeasurement gains and losses separate from the statement of operations and accumulated surplus. This new statement includes unrealized gains and losses arising from remeasurement of financial instruments and items denominated in foreign currencies and any other comprehensive income that arises when a government includes the results of government business enterprises and partnerships. This section is effective for fiscal years beginning on or after April 1, 2022 and applies when PS 3450, Financial Instruments, and PS 2601, Foreign Currency Translation, are adopted.
- (ii) PS 3450, Financial Instruments, establishes the standards on accounting for and reporting all types of financial instruments including derivatives. This standard is effective for fiscal periods beginning on or after April 1, 2022.
- (iii) PS 2601, Foreign Currency Translation, establishes the standards on accounting for and reporting transactions that are denominated in a foreign currency. This standard is effective for fiscal periods beginning on or after April 1, 2022. Earlier adoption is permitted. A public sector entity adopting this standard must also adopt the new financial instruments standard.
- (iv) PS 3280, Asset Retirement Obligation, addresses the recognition, measurement, presentation and disclosure of legal obligations associated with retirement of tangible capital assets in productive use. This section is effective for fiscal years beginning on or after April 1, 2022.
- (v) PS 3400, Revenue, establishes a single framework to categorize revenue to enhance the consistency of revenue recognition and its measurement. This section is effective for fiscal years beginning on or after April 1, 2023.

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

1. Significant accounting policies (continued):

- (vi) Public Sector Guideline 8, Purchased Intangibles, allows public sector entities to recognize intangibles purchased through an exchange transaction. This guideline is effective for fiscal years beginning on or after April 1, 2023.

2. Basis of presentation:

The Financial Administration Act requires that the financial statements be prepared in accordance with the accounting principles used by the Province of Ontario, being the Canadian public sector accounting standards ("PS") as published by the Public Sector Accounting Board and that changes may be required to these standards as a result of regulation.

Ontario Regulation 395/11, *Government Transfers* of the Financial Administration Act requires that government transfers used for the acquisition of depreciable tangible capital assets is recorded as deferred contributions and is recognized as a recovery in the statement of operations equal to amortization charged on the related depreciable tangible capital assets. This accounting requirement is not consistent with the requirements of PS, which require that government transfers be recognized as revenue when approved by the transferor and eligibility criteria have been met unless the transfer contains a stipulation that creates a liability, in which case, the transfer is recognized as revenue over the period that the liability is extinguished.

Accordingly, these financial statements have been prepared in accordance with the accounting requirements of the Financial Administration Act, including Ontario Regulation 395/11, *Government Transfers* of the Financial Administration Act.

3. Deferred revenue and government transfers:

Deferred revenue represents cash received from customers for future use of the Corporation's facilities of \$15,734,699 (2021 - \$15,577,876) and deferred revenue associated with government transfers of \$533,769 (2021 - \$6,745,093).

On February 5, 2022, the Corporation entered into an Ontario Transfer Payment Agreement (the "initial TPA") with MHSTCI in order to receive Emergency Stabilization Funding ("ESF") in the amount of \$9,567,875 which was received by March 31, 2021. The initial TPA was amended on March 15, 2021 to increase the ESF by \$3,985,000, which was received on April 9, 2021.

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

3. Deferred revenue and government transfers (continued):

On June 23, 2021, the Corporation entered into a second TPA in the amount of \$7,324,800. The second TPA was amended on September 10, 2021 and December 3, 2021 to increase the ESF by \$2,075,200 and \$8,179,648, respectively.

At March 31, 2022, the Corporation has received \$21,564,648 for fiscal 2021/2022. The Corporation has used the TPA funding amounts to cover eligible operating expenses. The Corporation has used all the funding except for \$553,769 (2021 - \$6,745,093) which is recorded as deferred revenue at March 31, 2022.

On March 15, 2022, the Corporation has entered into a third TPA in order to receive additional ESF to a maximum of \$5,974,600 in fiscal 2022/23.

4. Tangible capital assets:

2022	Cost	Accumulated amortization	Net book value
Building	\$ 254,715,042	\$ 109,939,034	\$ 144,776,008
Furniture, fixtures and computer equipment	48,464,417	41,115,341	7,349,076
Leasehold improvements	78,768,991	61,065,479	17,703,512
	\$ 381,948,450	\$ 212,119,854	\$ 169,828,596

2021	Cost	Accumulated amortization	Net book value
Building	\$ 254,715,042	\$ 104,289,880	\$ 150,425,162
Furniture, fixtures and computer equipment	48,787,840	39,266,396	9,521,444
Leasehold improvements	78,666,965	58,387,360	20,279,605
	\$ 382,169,847	\$ 201,943,636	\$ 180,226,211

During the year, tangible capital additions were \$116,976 (2021 - \$1,029,934), of which nil (2021 - \$64,800) is included in accounts payable and accrued liabilities.

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

5. Accumulated surplus:

The total accumulated surplus includes the contributed surplus, accumulated distribution payments and the accumulated annual surplus as follows:

	Contributed surplus	Accumulated distribution payments	Accumulated annual surplus	Total accumulated surplus
Balance, March 31, 2021	\$ 142,850,705	\$ (104,500,000)	\$ 99,819,870	\$ 138,170,575
Distribution payment	–	(2,500,000)	–	(2,500,000)
Annual surplus	–	–	2,809,312	2,809,312
Balance, March 31, 2022	\$ 142,850,705	\$ (107,000,000)	\$ 102,629,182	\$ 138,479,887

The contributed surplus balance was created as a result of the OFA issuing a release to the Corporation at March 30, 2003 from all of its obligations under the temporary expansion financing.

The Corporation agreed to make a minimum distribution payment to the OFA annually in the amount of \$2,500,000 less any amount of payments in lieu of property taxes that it makes within that year and annually, any such further amounts agreed to in writing by the Corporation and the OFA.

The Corporation has made a distribution payment of \$2,500,000 on March 25, 2022 based on the financial results of fiscal 2022 (fiscal 2021 - \$2,500,000). Since the establishment of the distribution policy, the total amount paid is \$107,000,000 (2021 - \$104,500,000).

6. Employee future benefits:

Accrued ERAP benefit obligation as at March 31, 2022 is \$858,900 (2021 - \$1,114,300). Accrued RCA benefit obligation as at March 31, 2022 is \$485,800 (2021 - \$489,500). Neither plan accrues benefits any longer.

The most recent actuarial valuations of the defined benefit plan for funding purposes was completed as at December 31, 2019. The defined benefit plan is required by the Pension Benefits Act (Ontario) to have an actuarial valuation report prepared at least every three years. The Corporation currently is in the process of completing the actuarial valuation for funding purposes as at December 31, 2021.

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

6. Employee future benefits (continued):

The other retirement plans do not have a legislative requirement regarding frequency of actuarial valuation. The most recent actuarial valuation of the retirement plans is as follows:

- (a) Other post-employment benefit plans - March 31, 2021;
- (b) Retirement compensation agreement - March 31, 2022; and
- (c) Executive retiring allowance plan - March 31, 2022.

As shown in the following table, the Corporation has a surplus of \$2,851,200 (2021 - surplus of \$1,435,700) for its employee future benefit plans. Unamortized net actuarial gain is \$3,816,400 (2021 - gain of \$3,476,300) and results in an employee future benefit liability of \$965,200 (2021 - \$2,040,600) recorded in the financial statements.

Currently, there are 63 employees enrolled in the defined benefit plan and 185 employees enrolled in the defined contribution plan. In 2005, the Corporation closed the defined benefit component of the plan. All new eligible plan members must join the defined contribution component of the plan. The defined contribution portion of the plan is fully funded as at March 31, 2022.

Information about the Corporation's pension plan and employee benefit arrangements are detailed in the table below:

	2022			2021		
	Pension plan	Employee benefits	Total	Pension plan	Employee benefits	Total
Defined benefit plan expense:						
Current year benefit cost	\$ 744,000	\$ 40,900	\$ 784,900	\$ 634,300	\$ 45,700	\$ 680,000
Amortization of actuarial loss (gain)	(600,100)	39,100	(561,000)	429,200	51,900	481,100
Employee contributions	(119,200)	–	(119,200)	(95,800)	–	(95,800)
Defined benefit plan expense	24,700	80,000	104,700	967,700	97,600	1,065,300
Defined benefit plan interest expense:						
Interest cost on accrued benefit obligation	2,145,600	63,300	2,208,900	2,062,700	70,000	2,132,700
Expected return on plan assets	(2,344,600)	(13,700)	(2,358,300)	(1,887,900)	(15,700)	(1,903,600)
Defined benefit plan interest expense (income)	(199,000)	49,600	(149,400)	174,800	54,300	229,100
Total defined benefit plan expense	(174,300)	129,600	(44,700)	1,142,500	151,900	1,294,400
Defined contribution plan cost	403,700	–	403,700	460,700	–	460,700
Total benefit plan expense	\$ 229,400	\$ 129,600	\$ 359,000	\$ 1,603,200	\$ 151,900	\$ 1,755,100

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

6. Employee future benefits (continued):

	2022			2021		
	Pension plan	Employee benefits	Total	Pension plan	Employee benefits	Total
Expected closing balance of accrued benefit obligation:						
Actual accrued benefit obligation, beginning of year	\$ 40,639,300	\$ 2,738,700	\$ 43,378,000	\$ 39,130,700	\$ 3,006,100	\$ 42,136,800
Current year benefit cost	744,000	40,900	784,900	634,300	45,700	680,000
Interest cost	2,145,600	63,300	2,208,900	2,062,700	70,000	2,132,700
Benefit payments	(1,695,300)	(315,100)	(2,010,400)	(1,059,000)	(313,700)	(1,372,700)
Expected closing balance of accrued benefit obligation, end of year	\$ 41,833,600	\$ 2,527,800	\$ 44,361,400	\$ 40,768,700	\$ 2,808,100	\$ 43,576,800
Expected plan assets:						
Actual plan assets, beginning of year	\$ 44,178,500	\$ 635,200	\$ 44,813,700	\$ 35,685,000	\$ 617,100	\$ 36,302,100
Employer contributions	792,700	266,500	1,059,200	833,100	265,500	1,098,600
Employee contributions	83,100	—	83,100	95,800	—	95,800
Expected return on plan assets	2,344,600	13,700	2,358,300	1,887,900	15,700	1,903,600
Benefit payments	(1,695,300)	(315,100)	(2,010,400)	(1,059,000)	(313,700)	(1,372,700)
Expected plan assets, end of year	\$ 45,703,600	\$ 600,300	\$ 46,303,900	\$ 37,442,800	\$ 584,600	\$ 38,027,400
Amortization of gains on accrued benefit obligation:						
Expected closing balance of accrued benefit obligation	\$ 41,833,600	\$ 2,527,800	\$ 44,361,400	\$ 40,768,700	\$ 2,808,100	\$ 43,576,800
Actual accrued benefit obligation	41,833,600	2,429,900	44,263,500	40,639,300	2,738,700	43,378,000
Experience gain	\$ —	\$ 97,900	\$ 97,900	\$ 129,400	\$ 69,400	\$ 198,800
Annual amortization over EARSL	\$ —	\$ 15,300	\$ 15,300	\$ 19,400	\$ 8,300	\$ 27,700
Amortization of gains on plan assets:						
Expected closing balance of plan assets	\$ 45,703,600	\$ 600,300	\$ 46,303,900	\$ 37,442,800	\$ 584,600	\$ -38,027,400
Actual plan assets	46,513,500	601,200	47,114,700	44,178,500	635,200	44,813,700
Experience gain	\$ 809,900	\$ 900	\$ 810,800	\$ 6,735,700	\$ 50,600	\$ 6,786,300
Annual amortization over EARSL	\$ 121,400	\$ 100	\$ 121,500	\$ 1,009,900	\$ 4,500	\$ 1,014,400
Actual pension liability recorded in the statement of financial position:						
Actual accrued benefit obligation	\$ 41,833,600	\$ 2,429,900	\$ 44,263,500	\$ 40,639,300	\$ 2,738,700	\$ 43,378,000
Actual plan assets	(46,513,500)	(601,200)	(47,114,700)	(44,178,500)	(635,200)	(44,813,700)
Deficit (surplus)	(4,679,900)	1,828,700	(2,851,200)	(3,539,200)	2,103,500	(1,435,700)
Unamortized actuarial gains (losses)	3,689,700	126,700	3,816,400	3,479,900	(3,600)	3,476,300
Accrued benefit liability	\$ (990,200)	\$ 1,955,400	\$ 965,200	\$ (59,300)	\$ 2,099,900	\$ 2,040,600

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

6. Employee future benefits (continued):

The total accrued pension benefit liability of \$965,200 (2021 - \$2,040,600) is included in the Corporation's statement of financial position.

The significant actuarial assumptions used in accounting for the plans are as follows:

	2022		2021	
	Pension plan	Employee benefits	Pension plan	Employee benefits
Discount rate	5.30%	2.60 - 4.50%	5.30%	1.00 - 4.50%
Expected return on plan assets	5.30%	2.25%	5.30%	2.25%
Rate of compensation increase	3.00%	n/a	3.00%	n/a
Indexation rate	1.30%	1.30%	1.30%	1.30%
<hr/>				
EARSL (years)	6.7	9.0 - 10.4	6.7	9.0 - 11.3

Assumed health care cost trend rates at March 31:

	2022	2021
Initial health care cost trend rate	4.65%	4.43%
Cost trend rate declines to	4.05%	4.05%
Year that the rate reaches the rate it is assumed to remain at	2031	2031

7. Expenses:

Expenses are the cost of goods or services acquired in the period whether or not payment has been made or invoices received.

Included in expenses are wages, benefits (including employee future benefits) and employee termination costs of \$15,721,092 (2021 - \$16,227,450).

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

8. Financial instruments, risk management and capital management:

(a) Financial instruments:

PS 3450, Financial Instruments, requires an organization to classify fair value measurements using a fair value hierarchy, which includes three levels of information that may be used to measure fair value:

- Level 1 - unadjusted quoted market prices in active markets for identical assets or liabilities;
- Level 2 - observable or corroborated inputs, other than Level 1, such as quoted prices for similar assets or liabilities in inactive markets or market data for substantially the full term of the assets or liabilities; and
- Level 3 - unobservable inputs that are supported by little or no market activity and that are significant to the fair value of the assets and liabilities.

The Corporation's financial assets carried at fair value, which include cash and cash equivalents and customer deposits, are classified as Level 1.

There were no financial instruments categorized in Level 2 or in Level 3 as at March 31, 2022 and 2021.

There were no changes in categorization of financial assets and liabilities into the three levels in the fair value hierarchy during the year. The carrying values of cash and cash equivalents, customer deposits, accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities approximate fair values due to their short-term nature.

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

8. Financial instruments, risk management and capital management (continued):

(b) Risk management:

The Corporation's activities expose it to the following of financial risks: credit risk and liquidity risk. Risk management is the responsibility of the Corporation's management which identifies and evaluates financial risks. Material risks are monitored and discussed with the Finance and Audit Committee of the Board of Directors. The Corporation does not utilize derivative financial instruments to manage its risks.

(i) Credit risk:

Credit risk arises from cash held with the banks and financial institutions and accounts receivable. The objective of managing counterparty credit risk is to prevent losses in financial assets. The Corporation assesses the quality of its counterparties, taking into account their creditworthiness and reputation, past experience and other factors.

The aging of accounts receivable is as follows:

	2022	2021
Current	\$ 256,165	\$ –
Less than 30 days overdue	111,359	47,727
More than 30 days overdue	257,476	211,606
Less allowance for doubtful accounts	(124,662)	(99,388)
Total trade accounts receivable	500,338	159,945
Non-trade accounts receivable	164,763	4,007,325
	\$ 665,101	\$ 4,167,270

The carrying amounts of accounts receivable represent the maximum credit exposure.

Non-trade accounts receivable includes a ESF receivable from the MHSTCI under the TPA of nil (2021 - \$3,985,000) (note 3).

METROPOLITAN TORONTO CONVENTION CENTRE CORPORATION

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2022

8. Financial instruments, risk management and capital management (continued):

(ii) Liquidity risk:

Liquidity risk arises through the excess of financial obligations over available financial assets due at any point in time. The Corporation's objective in managing liquidity risk is to maximize available cash reserves to meet its liquidity requirements in order to meet obligations as they come due.

The Corporation's financial liabilities, which include accounts payable and accrued liabilities, are generally due within one year.

The COVID-19 pandemic has increased the Corporation's liquidity risk. To manage this increased risk, the Corporation will continue to evaluate the need for additional assistance in the form of government transfers to meet its obligations as they come due. In addition, the Corporation is in the process of arranging a short-term revolving loan from the OFA for \$25,000,000 as a contingency measure.

(c) Capital management:

The Corporation's objective in managing capital is to safeguard the entity's ability to continue as a going concern and make distribution payments to the OFA.

9. Commitments:

The Corporation is committed to minimum annual lease payments (excluding common area charges) under various operating leases for facility rental, parking, office space, computer and equipment, and other operating expenses commitments as follows:

2023	\$ 1,167,272
2024	115,808
2025	89,050
2026	91,083
2027	93,176
Thereafter	1,906,654
	<hr/>
	\$ 3,463,043

The Corporation's minimum annual distribution of \$2,500,000 required to be paid to the OFA (note 5) has been excluded from the commitments schedule above.

**ÉTATS FINANCIERS DE LA
SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO**
et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

EXERCICES CLOS LE 31 MARS 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de la Société
du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto
et au ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022;
- l'état des résultats et de l'excédent accumulé pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de la variation de la dette nette pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints de l'entité au 31 mars 2022 et pour l'exercice clos à cette date ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux exigences comptables de la *Loi sur l'administration financière*, y compris le *Règlement de l'Ontario 395/11* sur les paiements de transfert de la *Loi sur l'administration financière*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – référentiel d'information financière

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel d'information financière applicable et l'usage prévu pour les états financiers.

En conséquence, il est possible que ces états financiers ne puissent se prêter à un usage autre.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation des états financiers conformément aux exigences comptables de la *Loi sur l'administration financière*, y compris le *Règlement de l'Ontario 395/11* sur les paiements de transfert de la *Loi sur l'administration financière*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.É.N.C. R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 15 juin 2022

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

État de la situation financière

Au 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 415 744 \$	4 019 643 \$
Acomptes des clients (note 3)	15 734 699	15 577 876
Débiteurs (note 8)	665 101	4 167 270
	<u>27 815 544</u>	<u>23 764 789</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	4 610 250	2 797 592
Revenus reportés (note 3)	16 268 468	22 322 969
Avantages sociaux futurs (note 6)	965 200	2 040 600
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles	38 731 331	39 724 442
	<u>60 575 249</u>	<u>66 885 603</u>
Dette nette	(32 759 705)	(43 120 814)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 4)	169 828 596	180 226 211
Immobilisations incorporelles	162 500	-
Stocks	567 192	344 234
Charges payées d'avance	681 304	720 944
	<u>171 239 592</u>	<u>181 291 389</u>
Engagements (note 9)		
Excédent accumulé (note 5)	<u>138 479 887 \$</u>	<u>138 170 575 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

État des résultats et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	31 mars 2022	31 mars 2022	31 mars 2021
	Montants budgétés (Note 1 I))	Résultats réels	Résultats réels
Revenus			
Aliments et boissons	4 408 000 \$	1 421 450 \$	65 261 \$
Location d'installations	5 139 000	2 925 270	1 518 413
Stationnement	4 476 000	5 853 423	2 187 633
Commissions	492 000	578 424	47 094
Communications	501 200	286 571	113 789
Apports en capital	993 100	993 111	993 111
Paievements de transfert (note 3)	3 985 000	23 824 681	6 808 364
Autres	1 428 600	1 644 424	1 518 506
Montant total des revenus	21 422 900	37 527 354	13 252 171
Charges (note 7)			
Aliments et boissons	6 830 200	4 468 975	3 565 070
Location d'installations	2 632 200	2 315 068	1 677 198
Stationnement	1 879 000	1 921 641	1 239 751
Communications	741 700	618 565	648 631
Services événementiels	247 600	233 097	156 177
Charges générales et administratives	5 976 000	4 478 763	7 407 081
Ventes et commercialisation	3 700 700	2 770 297	2 914 407
Services d'ingénierie	4 660 600	3 660 640	3 629 737
Énergie	2 460 000	1 455 493	1 177 668
Autres	2 885 500	2 347 410	2 644 048
Amortissement	10 886 000	10 448 093	10 760 532
Total des charges	42 899 500	34 718 042	35 820 300
Excédent (déficit) de l'exercice	(21 476 600)	2 809 312	(22 568 129)
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	138 170 600	138 170 575	163 238 704
Distribution (note 5)	–	(2 500 000)	(2 500 000)
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	116 694 000 \$	138 479 887 \$	138 170 575 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

État de la variation de la dette nette

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	31 mars 2022	31 mars 2021
	Résultats réels	Résultats réels
Excédent (déficit) de l'exercice	2 809 312 \$	(22 568 129) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(116 976)	(1 029 934)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(162 500)	–
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	66 498	–
Amortissement des immobilisations corporelles	10 448 093	10 760 532
	13 044 427	(12 837 531)
Acquisition de stocks	(287 130)	(113 202)
Acquisition de charges payées d'avance	(642 419)	(1 126 763)
Consommation des stocks	64 172	237 209
Radiation de stocks	–	351 091
Utilisation de charges payées d'avance	682 059	1 370 926
Distribution	(2 500 000)	(2 500 000)
Variation de la dette nette	10 361 109	(14 618 270)
Dette nette à l'ouverture de l'exercice	(43 120 814)	(28 502 544)
Dette nette à la clôture de l'exercice	(32 759 705) \$	(43 120 814) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) de l'exercice	2 809 312 \$	(22 568 129) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	10 448 093	10 760 532
Avantages sociaux futurs	(1 075 400)	195 800
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles	(993 111)	(993 111)
	11 188 894	(12 604 908)
Variation des actifs et des passifs hors trésorerie		
Débiteurs	3 502 169	(1 217 214)
Stocks	(222 958)	475 098
Charges payées d'avance	39 640	244 163
Revenus reportés et acomptes des clients	(6 211 324)	6 745 093
Créditeurs et charges à payer	1 812 658	(5 271 719)
	10 109 079	(11 629 487)
Activités de financement		
Distribution (note 5)	(2 500 000)	(2 500 000)
Activités d'investissement en immobilisations		
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	66 498	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(116 976)	(1 029 934)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(162 500)	-
	(212 978)	(1 029 934)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	7 396 101	(15 159 421)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		
	4 019 643	19 179 064
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		
	11 415 744 \$	4 019 643 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

La Société du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto (la « Société ») a été constituée en société sans capital social en vertu du projet de loi 141 devenu la *Loi sur la Société du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto* de 1988 et est soumise à l'autorité du gouvernement de la province de l'Ontario par l'entremise du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture de l'Ontario (le « MIPSTC »). En vertu de cette même loi, la Société est considérée comme un organisme de la Couronne et elle est exonérée de l'impôt sur le bénéfice.

La Société exploite des installations qui peuvent accueillir des congrès, des salons professionnels, des salons à l'intention des consommateurs, des événements mis sur pied par des entreprises et des événements où sont servis des aliments et des boissons. Elle exploite aussi des stationnements.

La pandémie de COVID-19 et les mesures d'urgence adoptées par les gouvernements fédéral et provinciaux visant à atténuer la propagation de la pandémie ont continué d'avoir une incidence importante sur la Société pendant l'exercice. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyager, des périodes de quarantaine volontaires et des règles en matière de distanciation sociale, ont beaucoup nui à la capacité de la Société à organiser des événements et à générer des revenus, ce qui a eu une incidence défavorable sur la performance financière et la situation de trésorerie de la Société. Il n'est toujours pas possible de connaître avec précision la durée et la gravité de la pandémie et ses répercussions continueront de se faire sentir sur les activités de la Société à court terme. La Société est en voie de contracter un prêt renouvelable à court terme auprès de l'Office ontarien de financement (l'« OOF ») d'une valeur de 25 000 000 \$ qu'elle pourra utiliser pour faire face aux imprévus.

1. Principales méthodes comptables

a) Constatation des revenus

Les revenus que génèrent la vente d'aliments et de boissons, la location d'installations, les communications, les autres revenus et l'utilisation des stationnements de la Société sont constatés dès que les services sont rendus. Les revenus tirés des commissions sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés. Des frais d'annulation sont constatés lorsqu'un événement est annulé.

b) Acomptes des clients

Les acomptes des clients s'entendent des montants en trésorerie reçus aux fins de l'utilisation future des installations de la Société.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

c) Paiements de transfert

Les paiements de transfert reçus assortis ou non de critères d'admissibilité, mais assortis de stipulations, sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle le transfert est autorisé et où tous les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif. Un passif comptabilisé en lien avec les paiements de transfert doit être diminué et un montant équivalent de revenu doit être comptabilisé à mesure que le passif est réglé.

d) Apports reportés liés aux immobilisations corporelles

Le financement fourni par la province d'Ontario utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables est inscrit à titre d'apports reportés. Ces montants sont inscrits comme un recouvrement dans l'état des résultats à hauteur de l'amortissement porté en déduction des immobilisations corporelles amortissables connexes, la variation annuelle de celles-ci ayant été comptabilisée dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

e) Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne sont pas affectables au règlement des passifs existants et sont destinés à être utilisés à des fins de prestation de services. Leurs durées de vie utile s'étendent au-delà de la clôture de l'exercice en cours et ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Actifs non financiers (suite)

Les actifs non financiers comprennent :

i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement des immobilisations corporelles est imputé selon la méthode linéaire sur les durées de vie utiles prévues suivantes :

Bâtiment	50 ans
Mobilier, agencements et matériel informatique	De 3 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée du contrat de location ou durée d'utilité si elle est inférieure – de 5 à 20 ans

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation dès que les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, ou dès que la valeur des avantages économiques futurs liés à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. La Société réduit le coût d'une immobilisation corporelle lorsqu'elle peut établir qu'il y a lieu de s'attendre à ce que la diminution des avantages économiques futurs soit permanente.

ii) Stocks

Les stocks sont inscrits au coût ou à la valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure.

f) Revenus reportés

Les revenus reportés représentent les acomptes reçus des clients en échange de l'utilisation future des installations de la Société. Les acomptes sont portés en diminution du compte du client lorsque les services sont rendus. Les revenus reportés comprennent également les paiements de transfert que la Société a reçus pour lesquels la Société ne satisfait pas aux stipulations lui permettant de comptabiliser les paiements de transfert à titre de revenus.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

g) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse un certain nombre d'estimations et pose diverses hypothèses relatives aux valeurs comptables de l'actif et du passif et à la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers et aux valeurs comptables des revenus et des charges de l'exercice à l'étude. Les éléments pour lesquels la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour moins-value des débiteurs et les obligations liées aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

h) Instruments financiers

À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût ou au coût amorti.

Les états financiers étant comptabilisés au coût ou au coût amorti, un état des gains et pertes de réévaluation n'a pas été inclus.

i) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société considère les dépôts bancaires dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

j) Prestations de retraite du personnel

La Société offre un régime de retraite agréé qui comporte un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Dans le cas du volet à prestations déterminées, les salariés versent des cotisations à des taux déterminés et le promoteur verse des cotisations dont le montant et le calendrier sont établis par les actuaires-conseils. Le volet à prestations déterminées du régime fournit des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service et sur la meilleure moyenne des gains ouvrant droit à pension. La Société a d'autres ententes sur les avantages du personnel aux termes desquelles certains salariés à la retraite touchent également des prestations de maladie et autres avantages complémentaires de retraite payés par la Société. En outre, la Société a établi un régime d'allocations de retraite non capitalisé à l'intention d'un président et chef de la direction retraité. Celui-ci sera payé selon des versements mensuels à montant fixe qui cesseront le 1^{er} décembre 2025. La Société a également établi une convention de retraite aux termes de laquelle des prestations de conjoint sont versées au bénéficiaire d'un ancien dirigeant pour le reste de sa vie.

La Société comptabilise ses obligations au titre du régime de retraite à prestations déterminées à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner les prestations de retraite et les avantages complémentaires de retraite. L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). La date d'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des conventions de retraite correspond à la date de clôture d'exercice de la Société, et l'évaluation du régime de retraite à prestations déterminées est faite en date du 31 décembre.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

j) Prestations de retraite du personnel (suite)

Les gains et les pertes actuariels au titre des actifs des régimes découlent de l'écart entre le taux de rendement réel des actifs des régimes sur une période donnée et le taux de rendement prévu pour cette même période. Pour les besoins du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, ceux-ci sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées découlent de l'écart entre les résultats réels et les résultats prévus ainsi que des modifications apportées aux hypothèses actuarielles qui ont servi à calculer l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains et les pertes actuariels nets cumulatifs sont amortis sur la durée moyenne résiduelle prévue d'activité des salariés.

k) Informations sur les apparentés

Il y a apparentés lorsqu'une partie a la capacité d'exercer un contrôle exclusif ou partagé sur une autre. Les principaux dirigeants et leurs proches parents, ainsi que les entités sur lesquelles ils exercent un contrôle exclusif ou partagé comptent également au nombre des apparentés. Les opérations entre apparentés sont déclarées si elles sont conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et si elles ont des incidences significatives sur les états financiers.

l) Montants budgétés

Les montants budgétés ont été tirés du document budgétaire rédigé par la direction, qui a été approuvé par le conseil d'administration le 17 février 2021.

m) Normes comptables récemment adoptées

Aucune norme comptable récemment adoptée ne s'applique pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

n) Prises de position comptables futures

Ces normes et ces modifications n'étaient pas en vigueur pour l'exercice clos le 31 mars 2022. Par conséquent, elles n'ont pas été appliquées lors de l'établissement des présents états financiers. La direction évalue actuellement l'incidence des mises à jour des normes comptables suivantes pour les prochains états financiers de la Société.

- i) La norme comptable pour le secteur public 1201, *Présentation des états financiers* a été publiée en juin 2011. Cette norme exige que les entités présentent les gains et les pertes de réévaluation dans un nouvel état, distinct de l'état des résultats et de l'excédent accumulé. Ce nouvel état comprend les gains et pertes non réalisés découlant de la réévaluation des instruments financiers et les éléments libellés en devises, ainsi que les autres éléments du résultat global qui surgissent lorsqu'un gouvernement inclut les résultats des entreprises publiques et des partenariats commerciaux. Cette norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022 et s'applique lorsque les normes comptables pour le service public 3450, *Instruments financiers* et 2601, *Conversion des devises* ont été adoptées.
- ii) La norme comptable pour le secteur public 3450, *Instruments financiers*, détermine les normes sur la façon de comptabiliser et de présenter tous les types d'instruments financiers, y compris les dérivés. Cette norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022.
- iii) La norme comptable pour le secteur public 2601, *Conversion des devises*, détermine les normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les opérations libellées en devises. Cette norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. L'adoption anticipée est permise. Une entité du secteur public qui adopte cette norme doit également adopter la nouvelle norme relative aux instruments financiers.
- iv) La norme comptable pour le secteur public 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, porte sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation, et les informations à fournir relativement aux obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles faisant l'objet d'un usage productif. Ce chapitre est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

n) Prises de position comptables futures (suite)

- v) La norme comptable pour le secteur public 3400, *Revenus*, établit un cadre unique aux fins de la différenciation des revenus dans le but d'assurer une meilleure uniformité de la comptabilisation et de l'évaluation des revenus. Cette norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023.
- vi) La Note d'orientation du secteur public NOSP-8, *Éléments incorporels achetés*, autorise les entités du secteur public à comptabiliser les éléments incorporels acquis dans le cadre d'une opération avec contrepartie. Cette note d'orientation est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023.

2. Mode de présentation

La *Loi sur l'administration financière* exige que les états financiers soient établis conformément aux normes comptables utilisées par la province d'Ontario, c'est-à-dire les normes comptables canadiennes pour le secteur public (« SP ») publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP »), et prévoit que des changements à ces normes pourraient être nécessaires en raison de la réglementation.

Le *Règlement de l'Ontario 395/11* sur les paiements de transfert de la *Loi sur l'administration financière* exige que les paiements de transfert utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables soient comptabilisés en tant qu'apports reportés et soient inscrits comme un recouvrement dans l'état des résultats à hauteur de l'amortissement porté en déduction des immobilisations corporelles amortissables connexes. Cette exigence comptable n'est pas conforme aux exigences des normes comptables canadiennes pour le secteur public, qui exigent que les paiements de transfert soient comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont approuvés par les cédants et que les critères d'admissibilité sont remplis, à moins que le paiement de transfert ne contienne une clause créant un passif, auquel cas il est considéré comme un revenu au cours de la période où le passif est éteint.

Par conséquent, les présents états financiers ont été établis conformément aux exigences comptables de la *Loi sur l'administration financière*, y compris le *Règlement de l'Ontario 395/11* sur les paiements de transfert de la *Loi sur l'administration financière*.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

3. Revenus reportés et paiements de transfert

Les revenus reportés représentent des montants en trésorerie reçus des clients en échange de l'utilisation future des installations de la Société de 15 734 699 \$ (15 577 876 \$ en 2021) et les revenus reportés en lien avec les paiements de transfert de 533 769 \$ (6 745 093 \$ en 2021).

Le 5 février 2022, la Société a conclu une première entente de paiement de transfert (la première « EPT ») avec le MIPSTC, afin d'obtenir des fonds de stabilisation d'urgence d'une somme de 9 567 875 \$, qui ont été reçus le 31 mars 2021. La première EPT a été modifiée le 15 mars 2021 pour que le paiement des fonds de stabilisation d'urgence soit augmenté de 3 985 000 \$, montant qui a été reçu le 9 avril 2021.

Le 23 juin 2021, la Société a conclu une deuxième EPT d'une somme de 7 324 800 \$. La deuxième EPT a été modifiée le 10 septembre 2021 et le 3 décembre 2021 pour que les paiements des fonds de stabilisation d'urgence soient augmentés de 2 075 200 \$ et de 8 179 648 \$, respectivement.

Au 31 mars 2022, la Société a reçu une somme de 21 564 648 \$ pour l'exercice 2021-2022. La Société a affecté les fonds de stabilisation d'urgence au paiement des charges de fonctionnement admissibles. La Société a utilisé la totalité des fonds à l'exception d'une somme de 553 769 \$ (6 745 093 \$ en 2021), laquelle est comptabilisée au poste « Revenus reportés » au 31 mars 2022.

Le 15 mars 2022, la Société a conclu une troisième EPT afin d'obtenir des fonds de stabilisation supplémentaires d'un montant maximal de 5 974 600 \$ pour l'exercice 2022-2023.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

4. Immobilisations corporelles

2022	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Bâtiment	254 715 042 \$	109 939 034 \$	144 776 008 \$
Mobilier, agencements et matériel informatique	48 464 417	41 115 341	7 349 076
Améliorations locatives	78 768 991	61 065 479	17 703 512
	381 948 450 \$	212 119 854 \$	169 828 596 \$

2021	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Bâtiment	254 715 042 \$	104 289 880 \$	150 425 162 \$
Mobilier, agencements et matériel informatique	48 787 840	39 266 396	9 521 444
Améliorations locatives	78 666 965	58 387 360	20 279 605
	382 169 847 \$	201 943 636 \$	180 226 211 \$

Au cours de l'exercice, les entrées d'immobilisations corporelles se sont établies à 116 976 \$ (1 029 934 \$ en 2021), dont une tranche de néant (64 800 \$ en 2021) a été incluse dans les créditeurs et charges à payer.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

5. Excédent accumulé

L'excédent accumulé total comprend le surplus d'apport, la distribution accumulée et l'excédent de l'exercice, comme suit :

	Surplus d'apport	Distribution accumulée	Excédent annuel accumulé	Excédent accumulé total
Solde au 31 mars 2021	142 850 705 \$	(104 500 000) \$	99 819 870 \$	138 170 575 \$
Distribution	–	(2 500 000)	–	(2 500 000)
Excédent de l'exercice	–	–	2 809 312	2 809 312
Solde au 31 mars 2022	142 850 705 \$	(107 000 000) \$	102 629 182 \$	138 479 887 \$

Le solde du surplus d'apport a été créé à la suite de la libération de la Société, le 30 mars 2003, par l'OOF, de toutes ses obligations aux termes du financement provisoire destiné aux travaux d'agrandissement.

La Société a convenu d'effectuer une distribution minimale annuelle à l'OOF d'un montant de 2 500 000 \$, moins tout montant de substitution aux impôts fonciers qu'elle verse au cours d'un exercice donné et moins tout montant supplémentaire annuel convenu par écrit par la Société et l'OOF.

Le 25 mars 2022, la Société a effectué le versement d'une distribution de 2 500 000 \$ en se basant sur les résultats financiers de l'exercice 2022 (2 500 000 \$ pour l'exercice 2021). Depuis l'instauration de la politique en matière de distributions, la Société a versé au total 107 000 000 \$ en distributions (104 500 000 \$ en 2021).

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

6. Avantages sociaux futurs

L'obligation au titre des prestations constituées aux termes du régime d'allocations de retraite au 31 mars 2022 se chiffre à 858 900 \$ (1 114 300 \$ en 2021). L'obligation au titre des prestations constituées aux termes de la convention de retraite au 31 mars 2022 se chiffre à 485 800 \$ (489 500 \$ en 2021). Les prestations de ces régimes ont cessé de s'accumuler.

Les plus récentes évaluations actuarielles du régime de retraite à prestations déterminées à des fins de capitalisation ont été effectuées au 31 décembre 2019. La *Loi sur les régimes de retraite* (Ontario) exige que le régime de retraite à prestations déterminées fasse préparer un rapport d'évaluation actuarielle au moins tous les trois ans. La Société est en voie de terminer l'évaluation actuarielle à des fins de financement au 31 décembre 2021.

Les autres régimes de retraite n'ont pas d'exigences législatives concernant la fréquence de l'évaluation actuarielle. L'évaluation actuarielle des régimes d'avantages de retraite la plus récente est la suivante :

- a) autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi – 31 mars 2021;
- b) convention de retraite – 31 mars 2022;
- c) régime d'allocations de retraite – 31 mars 2022.

Comme l'indique le tableau suivant, la Société a un surplus de 2 851 200 \$ (surplus de 1 435 700 \$ en 2021) relativement à ses régimes d'avantages sociaux futurs. Le gain actuariel net non amorti s'est établi à 3 816 400 \$ (gain actuariel de 3 476 300 \$ en 2021), ce qui a donné lieu à un passif de 965 200 \$ au titre des avantages sociaux futurs (2 040 600 \$ en 2021) inscrit dans les états financiers.

Actuellement, 63 salariés participent au régime à prestations déterminées et 185 au régime à cotisations déterminées. En 2005, la Société a mis un terme au volet à prestations déterminées de son régime. Tous les nouveaux membres admissibles au régime doivent adhérer au volet à cotisations déterminées du régime. Au 31 mars 2022, le régime à cotisations déterminées était entièrement capitalisé.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

6. Avantages sociaux futurs (suite)

Le tableau ci-après donne des renseignements précis sur les régimes de retraite et d'avantages sociaux de la Société :

	2022			2021		
	Régimes de retraite	Avantages sociaux	Total	Régimes de retraite	Avantages sociaux	Total
Charges au titre du régime à prestations déterminées						
Coûts des prestations de l'exercice	744 000 \$	40 900 \$	784 900 \$	634 300 \$	45 700 \$	680 000 \$
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	(600 100)	39 100	(561 000)	429 200	51 900	481 100
Cotisations des salariés	(119 200)	–	(119 200)	(95 800)	–	(95 800)
Charges au titre du régime à prestations déterminées	24 700	80 000	104 700	967 700	97 600	1 065 300
Charges d'intérêts au titre du régime à prestations déterminées						
Coût financier de l'obligation au titre des prestations constituées	2 145 600	63 300	2 208 900	2 062 700	70 000	2 132 700
Rendement prévu des actifs des régimes	(2 344 600)	(13 700)	(2 358 300)	(1 887 900)	(15 700)	(1 903 600)
Charges (produits) d'intérêts au titre du régime à prestations déterminées	(199 000)	49 600	(149 400)	174 800	54 300	229 100
Charges totales au titre du régime à prestations déterminées	(174 300)	129 600	(44 700)	1 142 500	151 900	1 294 400
Coût du régime à cotisations déterminées	403 700	–	403 700	460 700	–	460 700
Charges totales au titre des régimes	229 400 \$	129 600 \$	359 000 \$	1 603 200 \$	151 900 \$	1 755 100 \$

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

6. Avantages sociaux futurs (suite)

	2022			2021		
	Régimes de retraite	Avantages sociaux	Total	Régimes de retraite	Avantages sociaux	Total
Solde de clôture prévu de l'obligation au titre des prestations constituées						
Solde réel de l'obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture de l'exercice	40 639 300 \$	2 738 700 \$	43 378 000 \$	39 130 700 \$	3 006 100 \$	42 136 800 \$
Coûts des prestations de l'exercice en cours	744 000	40 900	784 900	634 300	45 700	680 000
Coût financier	2 145 600	63 300	2 208 900	2 062 700	70 000	2 132 700
Prestations versées	(1 695 300)	(315 100)	(2 010 400)	(1 059 000)	(313 700)	(1 372 700)
Solde de clôture prévu de l'obligation au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice	41 833 600 \$	2 527 800 \$	44 361 400 \$	40 768 700 \$	2 808 100 \$	43 576 800 \$
Actifs prévus des régimes						
Actifs réels des régimes à l'ouverture de l'exercice	44 178 500 \$	635 200 \$	44 813 700 \$	35 685 000 \$	617 100 \$	36 302 100 \$
Cotisations de l'employeur	792 700	266 500	1 059 200	833 100	265 500	1 098 600
Cotisations des salariés	83 100	–	83 100	95 800	–	95 800
Rendement prévu des actifs des régimes	2 344 600	13 700	2 358 300	1 887 900	15 700	1 903 600
Prestations versées	(1 695 300)	(315 100)	(2 010 400)	(1 059 000)	(313 700)	(1 372 700)
Actifs prévus des régimes à la clôture de l'exercice	45 703 600 \$	600 300 \$	46 303 900 \$	37 442 800 \$	584 600 \$	38 027 400 \$
Amortissement des gains sur l'obligation au titre des prestations constituées						
Solde de clôture prévu de l'obligation au titre des prestations constituées	41 833 600 \$	2 527 800 \$	44 361 400 \$	40 768 700 \$	2 808 100 \$	43 576 800 \$
Solde réel de l'obligation au titre des prestations constituées	41 833 600	2 429 900	44 263 500	40 639 300	2 738 700	43 378 000
Ajustements liés à l'expérience	– \$	97 900 \$	97 900 \$	129 400 \$	69 400 \$	198 800 \$
Amortissement annuel sur la DMERCA	– \$	15 300 \$	15 300 \$	19 400 \$	8 300 \$	27 700 \$
Amortissement des gains sur les actifs des régimes						
Solde de clôture prévu des actifs des régimes	45 703 600 \$	600 300 \$	46 303 900 \$	37 442 800 \$	584 600 \$	38 027 400 \$
Actifs réels des régimes	46 513 500	601 200	47 114 700	44 178 500	635 200	44 813 700
Ajustements liés à l'expérience	809 900 \$	900 \$	810 800 \$	6 735 700 \$	50 600 \$	6 786 300 \$
Amortissement annuel sur la DMERCA	121 400 \$	100 \$	121 500 \$	1 009 900 \$	4 500 \$	1 014 400 \$
Montant réel du passif comptabilisé au titre des retraites dans les états de la situation financière						
Solde réel de l'obligation au titre des prestations constituées	41 833 600 \$	2 429 900 \$	44 263 500 \$	40 639 300 \$	2 738 700 \$	43 378 000 \$
Actifs réels des régimes	(46 513 500)	(601 200)	(47 114 700)	(44 178 500)	(635 200)	(44 813 700)
Déficit (excédent)	(4 679 900)	1 828 700	(2 851 200)	(3 539 200)	2 103 500	(1 435 700)
Gains actuariels non amortis (pertes actuarielles non amorties)	3 689 700	126 700	3 816 400	3 479 900	(3 600)	3 476 300
Passif au titre des prestations constituées	(990 200) \$	1 955 400 \$	965 200 \$	(59 300) \$	2 099 900 \$	2 040 600 \$

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

6. Avantages sociaux futurs (suite)

Le passif total au titre des prestations constituées de 965 200 \$ (2 040 600 \$ en 2021) est inclus dans l'état de la situation financière de la Société.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour comptabiliser les régimes sont les suivantes :

	2022		2021	
	Régimes de retraite	Avantages sociaux	Régimes de retraite	Avantages sociaux
Taux d'actualisation	5,30 %	2,60 % – 4,50 %	5,30 %	1,00 % – 4,50 %
Rendement prévu des actifs des régimes	5,30 %	2,25 %	5,30 %	2,25 %
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	s. o.	3,00 %	s. o.
Taux d'indexation	1,30 %	1,30 %	1,30 %	1,30 %
DMERCA (en années)	6,7	9,0 – 10,4	6,7	9,0 – 11,3

Le tableau qui suit présente les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé aux 31 mars :

	2022	2021
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	4,65 %	4,43 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,05 %	4,05 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2031	2031

7. Charges

Les charges correspondent aux coûts des biens ou des services acquis pendant l'exercice que les paiements aient été faits ou que les factures aient été reçues ou non.

Les charges comprennent des salaires, des avantages sociaux (dont des avantages sociaux futurs) et des indemnités de cessation d'emploi de 15 721 092 \$ (16 227 450 \$ en 2021).

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

8. Instruments financiers, gestion des risques et gestion du capital

a) Instruments financiers

La norme comptable pour le secteur public 3450, *Instruments financiers*, exige qu'un organisme classe les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui comporte trois niveaux de données pouvant servir à évaluer la juste valeur :

- Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 – les données observables ou corroborées, autres que les données du niveau 1, telles que les prix cotés pour des actifs ou des passifs semblables sur des marchés inactifs ou les données de marché observables sur pratiquement toute la durée des actifs et des passifs;
- Niveau 3 – les données non observables soutenues par peu ou pas d'activité sur le marché et qui influent largement sur la juste valeur des actifs ou des passifs.

Les actifs financiers de la Société inscrits à la juste valeur, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les acomptes des clients, sont classés au niveau 1.

Aux 31 mars 2022 et 2021, aucun instrument financier n'avait été classé au niveau 2 ou au niveau 3.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification au classement des actifs financiers et des passifs financiers aux trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des acomptes des clients, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer avoisine leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

8. Instruments financiers, gestion des risques et gestion du capital (suite)

b) Gestion des risques

En raison de ses activités, la Société est exposée aux risques financiers suivants : le risque de crédit et le risque de liquidité. La direction de la Société est responsable de la gestion des risques et elle repère et évalue les risques financiers. Les risques importants font l'objet d'un suivi et sont abordés avec le comité des finances et d'audit du conseil d'administration. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

i) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la trésorerie détenue auprès des banques et des institutions financières ainsi que des débiteurs. La gestion du risque de crédit de la contrepartie a pour objectif de prévenir les pertes liées aux actifs financiers. La Société évalue la qualité de ses contreparties en tenant compte de leur solvabilité et de leur réputation, l'expérience passée et d'autres facteurs.

Le classement chronologique des débiteurs se présente comme suit :

	2022	2021
Courant	256 165 \$	– \$
En souffrance depuis moins de 30 jours	111 359	47 727
En souffrance depuis plus de 30 jours	257 476	211 606
Moins le compte de correction de valeur pour créances douteuses	(124 662)	(99 388)
Total des créances clients	500 338	159 945
Débiteurs non commerciaux	164 763	4 007 325
	665 101 \$	4 167 270 \$

Les valeurs comptables des débiteurs représentent l'exposition maximale au risque de crédit.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

8. Instruments financiers, gestion des risques et gestion du capital (suite)

b) Gestion des risques (suite)

i) Risque de crédit (suite)

Les débiteurs non commerciaux comprennent des fonds de stabilisation d'urgence à recevoir du MIPSTC conformément à l'EPT de néant (3 985 000 \$ en 2021) (note 3).

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle d'obligations financières plus élevées que les actifs financiers qui pourraient venir à échéance à tout moment donné. La gestion du risque de liquidité de la Société a pour objectif de maximiser les réserves de trésorerie disponibles afin qu'elle puisse être en mesure de respecter ses obligations en matière de liquidité lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les passifs financiers de la Société, y compris les créiteurs et charges à payer, viennent habituellement à échéance à moins de un an.

La pandémie de COVID-19 a augmenté le risque de liquidité de la Société. Pour gérer l'augmentation du risque, la Société continuera d'évaluer le besoin d'aide additionnelle sous forme de paiements de transfert afin de respecter ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles. De plus, la Société est en voie de contracter un emprunt renouvelable à court terme auprès de l'OOF d'une valeur de 25 000 000 \$ qu'elle pourra utiliser pour faire face aux imprévus.

c) Gestion du capital

La gestion du capital de la Société a pour objectif de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation et de verser des distributions à l'OOF.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

9. Engagements

La Société s'est engagée à verser des loyers annuels minimums (à l'exclusion des charges liées aux aires communes) conformément à divers contrats de location-exploitation pour des installations, des stationnements, des locaux de bureaux, des ordinateurs, du matériel et d'autres engagements au titre des charges de fonctionnement, comme suit :

2023	1 167 272 \$
2024	115 808
2025	89 050
2026	91 083
2027	93 176
Par la suite	1 906 654
	<hr/>
	3 463 043 \$

La distribution annuelle minimale de la Société de 2 500 000 \$ devant être versée à l'OOF (note 5) a été exclue du tableau des engagements énoncés ci-dessus.

Metro Toronto Convention Centre

255 Front Street West | 255 rue Front ouest
Toronto, Ontario M5V 2W6

T: (416) 585-8000

F: (416) 585-8224

www.mtccc.com

An Agency of / Un organisme du:

